

SÉLECTIONNÉ PARMi NEUF AUTRES
■ Algérie-Côte d'Ivoire, l'un
des meilleurs matchs de 2010

Lire en page 24



LE SCANDALE SONATRACH FAIT ENCORE TOMBER DES TÊTES
■ Qui sera
le prochain ?

Lire en page 4

AMMAL (BOUMERDÈS)
**Un terroriste
capturé
par l'ANP**

Page 24

ISSN : 1112-7449
MIDI
L'info, rien que l'info
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*
N° 1149 Mercredi 22 décembre 2010 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

AU LARGE D'ANNABA
**Seize
«harragas»
interceptés**

Page 4

Protection des sites et réseaux internet
en Algérie

**LA LEÇON
WIKILEAKS**

Lire page 3

Ph/D. R.

LA CRISE
DU FLN PREND
DE L'AMPLEUR
LES «REDRESSEURS» BOYCOTTENT LE COMITÉ CENTRAL

Lire page 3

LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE
**L'Etat casse
sa tirelire**

Lire page 2

PRÈS DE 7 MOIS
APRÈS LE
REMANIEMENT
MINISTÉRIEL
**Ouyahia définit
les prérogatives
de Temmar**

Lire page 3

530 MILLIARDS DE DINARS POUR ACCOMPAGNER L'EMPLOI

L'État casse sa tirelire

22 à 25 milliards pour le DAIP. 530 milliards pour accompagner l'emploi. L'État met les moyens et les ressources pour créer l'emploi et lutter contre le chômage.

PAR SADEK BELHOCINE

La bataille des chiffres concernant le chômage est lancée. L'ONS (Office national des statistiques) dans sa dernière livraison fait état d'un taux de 10% de la population active qui se retrouve au chômage. Un taux qui laisse septique un certains nombre d'experts de la chose économique, mais qui selon Saïd Annane, directeur de l'emploi au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale s'explique par « le traitement économique du chômage ».

Selon lui, de par le monde, il y a le traitement passif ou actif. Le ministère du Travail « travaille sur les deux », a-t-il expliqué, soulignant que son secteur, « crée des emplois adossés au secteur économique pour assurer le développement durable ».

Il reste que sur ce taux de 10% de chômage avancé par l'ONS, il y a une grande proportion de jeunes entre 16 et 25 ans qui entre dans cette catégorie. Ils sont 21%, ce qui suscite une grande inquiétude et les différents dispositifs, Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), Ansej,



Le chômage n'est pas un simple chiffre, mais bien une réalité tangible.

Angem mis en œuvre par les autorités pour juguler le phénomène ne sont pas toujours efficaces pour lutter contre le phénomène. Les résultats sont « satisfaisants », pour le premier dispositif cité, a jugé Saïd Annane qui souligne que « les primo-demandeurs d'emploi sont accompagnés pour une période afin de s'adapter à leur emploi ».

Il avance le chiffre de 20.000 demandeurs d'emploi qui ont été recrutés grâce à ce dispositif. Ils sont 8% à avoir bénéficiés de CDI (contrat à durée indéterminée),

11% au CDD (Contrat durée déterminé) et 81 au CPA (contrat préemploi). Le DAIP « commence à être assimilé par les employeurs », s'est-il réjoui, assurant que le DAIP est accompagné par des « mesures législatives et réglementaires » pour qu'il ne soit pas détourné de sa vocation initiale. Qu'en est-il des diplômés universitaires qui n'arrivent pas à décrocher un emploi dans le marché du travail ? Ils sont 120.000 universitaires diplômés qui sortent chaque année des universités algériennes grâce à la démocratisa-

tion de l'enseignement supérieur. « Il y a des files d'attente importantes », a reconnu le directeur de l'emploi au département de Tayeb Louh. « Les diplômés des filières techniques, technologiques, management, engineering trouvent des débouchés plus facilement que ceux des diplômés des filières des sciences sociales », a-t-il expliqué, soulignant que « les 12.000 DA qui leur sont alloués sont une indemnité de stage pratique qui leur permettent d'avoir une qualification pour occuper un emploi stable ». Ce stage est, selon Saïd Annane, d'« une année », et « un contrat de travail aidé ». Les différentes wilayas du pays sont-elles traitées de la même manière ?

« Il n'y a aucune discrimination entre les wilayas », soutient-il, avouant cependant que « les wilayas n'ont pas le même potentiel économique », d'où, précise-t-il « le lancement des programmes spéciaux pour les wilayas des Hauts-Plateaux et du Sud ».

La politique du gouvernement est « le rattrapage infrastructurel de ces régions », pour son développement, a-t-il souligné, citant les différents projets lancés avec des investissements publics dans ces régions et prophétisant que « les 200.000 PME qui vont être créées à l'horizon 2014 vont relier la dépense publique ». Dans ce cadre, il s'est félicité de la décentralisation des décisions de l'Ansej qui a permis, a-t-il affirmé « la création de 71.000 micro-entreprises », se réjouissant que « l'entrepreneuriat a gagné les jeunes ».

S. B.

POLÉMIQUE SUR LE TAUX DE CHÔMAGE EN ALGÉRIE

Appel à un débat national

Il est à 10% pour l'Office national des statistiques. Il est plus important selon certains économistes. « C'est l'éternel dilemme », pour reprendre les propos de l'économiste, Abdelmalek Serrai, questionné, hier par nos soins sur cette question. Les points de vue diffèrent sur les normes et les formes pour calculer le taux de chômage. Pour l'économiste, il y a deux manières de calculer le taux de chômage. Il y a ceux qui tiennent compte des emplois saisonniers, précaires, temporaires, courtes durées et c'est la vision du gouvernement, effectivement, il y a une baisse du taux de chômage.

Néanmoins, si l'on se réfère à d'autres

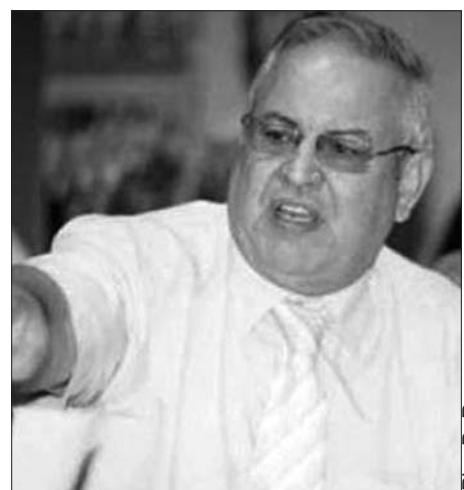
critères, ceux du BIT (Bureau international du travail), et ses modes de calculs, les chiffres du taux de chômage sont différents.

Pour lui, « il y a dichotomie quant à la technique de calcul du taux de chômage » et il explique qu'il y a trois volets qu'il faut prendre en compte. Les emplois qui ne sont pas contrôlés et il les estime à 40% et qui échappent à tout contrôle et les 40 milliards de dinars qu'il génèrent qui ne sont répertoriés nulle part et qui ne sont pas injectés officiellement dans le circuit économique. L'informel ou le commerce non enregistré qui se concentre dans le privé et le tertiaire. En résumé, pour

Abdelmalek Serrai, ce n'est pas les milliards de dinars qui sont injectés dans l'économie qui vont créer des postes d'emploi.

Il estime qu'il faut une politique novatrice pour promouvoir l'emploi en Algérie. Dans ce cadre, il estime nécessaire et urgent un débat national sur cette problématique. Un débat qui réunira des économistes, experts et toute personne concernée par cette question. Il pense qu'il est temps pour le gouvernement de sortir de sa tour d'ivoire et d'écouter les avis des uns et des autres sur des questions d'intérêt national.

S. B.



Ph : D.H.

NORMALISATION INDUSTRIELLE

Plus de 600 normes élaborées en 2010

PAR INES AMROUDE

Plus de 600 normes ont été élaborées en 2010 par l'Institut algérien de normalisation (Ienor) contre 500 en 2009, a indiqué hier à Alger le directeur général de l'institut, Mohamed Chaïb Aïssaoui. « Notre objectif est d'atteindre les 1.000 normes par an en 2014 », a fait savoir M. Aïssaoui lors d'une cérémonie dédiée à la célébration de la 15^e Journée nationale de la normalisation. L'Ienor a procédé par ailleurs, durant la même année, rapporte l'APS, à la certification de 118 produits industriels comme les canalisations de gaz naturel et d'eau potable, a-t-il ajouté.

L'institut a aussi attribué son label

"Tedj" à une cinquantaine de produits relevant notamment de l'industrie pétrochimique pour leur bonne qualité.

A une question de la presse sur le développement des laboratoires de contrôle de la qualité en Algérie, M. Aïssaoui a souligné que c'est un projet qui est passé du stade de "vœu" à celui de "réalité concrète" grâce à la volonté des pouvoirs publics, qui ont mobilisé des moyens financiers importants à cet égard.

Sur le plan international, M. Aïssaoui a indiqué que son établissement a participé cette année à Ankara (Turquie) à la création d'une organisation internationale pour l'élaboration de normes spécifiques aux produits Halal, un marché en continuelle croissance, en Europe notamment.

M. Aïssaoui a indiqué que l'Ienor porte un intérêt particulier à une norme sur la responsabilité sociale "ISO 26.000" que l'Organisation internationale de normalisation (ISO) vient de mettre en place dans le but de contribuer à l'amélioration du cadre de vie des peuples.

En tant que membre d'ISO depuis 1976, l'Algérie va de son côté entamer la vulgarisation et la mise en application de cette nouvelle norme qui concerne à la fois les entreprises, les collectivités locales et les organisations de tous types afin d'encourager la bonne gouvernance et améliorer la relation entre ces entités et leurs employés.

Estimant que l'élaboration d'ISO 26.000 n'est pas un "hasard", M. Aïssaoui

a précisé qu'elle est le fruit d'une longue concertation entre les pays développés pour encourager « le développement et le respect des valeurs » telles que la parité entre les genres, la facilitation du commerce dans la transparence, et l'équité sociale.

Pour sa part, le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, Mohamed Benmeradi, qui a pris part à la célébration de la 15^e Journée nationale de la normalisation, a indiqué que plus de 1.000 entreprises industrielles ont été certifiées grâce au programme national de la promotion de la qualité, lancé en 2000.

I. A.

PROTECTION DES SITES ET RÉSEAUX INTERNET EN ALGÉRIE

La leçon WikiLeaks

Pour ce qui est de l'Algérie, l'expert a annoncé que notre pays, se dirige vers le système «e-gouvernement» et doit impérativement mettre en avant les TIC dans les administrations. Il a, dans ce sens, mis l'accent sur la sécurisation des réseaux informatique ainsi que sa mise à jour et la vigilance des spécialistes en la matière.

PAR AHMED BOUARABA

« **W**ikiLeaks, quels enseignements pour l'Algérie ? » est la question à laquelle a répondu, hier au centre *Echaâb* des études stratégiques, Dourdour Abdelaziz, Président-directeur général de la Société de sécurisation des réseaux informatiques SSRI. Animant une conférence sur le thème «WikiLeaks, phénomène et défis», Dourdour a, avant tout, tenu à faire savoir que «cette conférence n'a pas pour objectif de défendre ni de condamner les révélations de WikiLeaks». Qualifiant la condamnation américaine de «contradictoire», le conférencier a rappelé la position prise par le dépar-



Julian Assange le fondateur de WikiLeaks.

tement américain quant à la liberté de l'accès à Internet, lors de la crise entre le moteur de recherche Google et la Chine. Une crise qui, rappelons-le, a fait bouger les camps diplomatiques des deux pays. «Les Américains agissent en fonction de leurs intérêts» a-t-il dit à ce propos. Il a indiqué qu'outre les pays ayant des causes stratégiques, un simple individu, utilisant à titre d'exemple une clef USB, pourrait, par négligence ou d'autres raisons tels que «le gain ou la vengeance», aider les hackers (pirate informatique) à divulguer des informations confidentielles.

Dourdour a, dans ce sens, cité l'exemple du soldat américain Bradley Manning, accusé pour toutes les fuites divulguées par WikiLeaks, qui «téléchargeait des documents confidentiels en écoutant les chansons de Lady Gaga». Pour ce qui est de l'Algérie, concernée par quelque 800 documents, l'expert a annoncé que notre pays, qui se dirige vers le système «e-gouvernement», doit impérativement mettre en avant les TIC dans les administrations. Il a, dans ce sens, mis l'accent sur la sécurisation des réseaux informatique ainsi que sa mise à

jour et la vigilance des spécialistes en la matière. Il faut dire que tirer les sonnettes d'alarme est synonyme de fortune pour les sociétés de sécurisation de réseaux informatiques. Citant, par ailleurs, que «nos ingénieurs sont encouragés à quitter le pays», le conférencier a fait entendre qu'une meilleure prise en charge de ces spécialistes qui sont, a-t-il estimé, «compétents», contribuerait davantage à résoudre ce genre de problème. D'autant plus que, a-t-il noté, l'Algérie figure sur la liste des infrastructures sensibles objectifs des cyber-attaques. Sur ce dernier point, Dourdour a révélé que «le département américain veut identifier les vulnérabilités dans la région du Sahel». Une chose que, a-t-il poursuivit «font plusieurs États, à l'instar de la France, la Grande-Bretagne ou l'Allemagne». D'autre part, Dourdour a considéré que les révélations de WikiLeaks ne sont pas manipulées par les USA. Dans ce sens, il y lieu de se demander pourquoi la zone la plus affectées par les virus transmettant des informations confidentielles à WikiLeaks est celle représentant le projet de l'ancien président américain George Walker Bush du Grand-Moyen-Orient, GMA ? Une zone reconnue par quelques experts occidentaux en géopolitique pour être le centre du monde. Il est toutefois utile de rappeler que la grippe aviaire et celle porcine n'ont fait que semer la peur dans le monde et n'ont été bénéfiques qu'au profit des sociétés de médicaments.

A. B.

DROITS DES FEMMES, SITUATION DANS LES PRISONS ET LA TORTURE EN ALGÉRIE

La bonne note de la Commission africaine

PAR MOKRANE CHEBBINE

La situation des droits de l'Homme en Algérie est «très appréciable», selon la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples (CADHP), organe de l'Union africaine (UA). «La situation actuelle des droits de l'homme en Algérie est très appréciable, elle comporte beaucoup d'aspects positifs et peu de préoccupations», a estimé, hier, Zainabou Sylvie Kayitosi, chef de la délégation de la Commission africaine, animant une conférence de presse au siège de l'APS à Alger à l'issue de son séjour en Algérie, sur invitation du gouvernement algérien, du 13 au 21 décembre courant. La délégation a eu des entretiens avec les autorités, les organisations de la société civile et les représentants de l'Onu, «nous avons constaté beaucoup de développements en matière de promotion des droits de l'Homme depuis la dernière mission qu'on a eue en Algérie du 14 au 18 décembre 2009, beaucoup d'efforts ont été consentis par le gouvernement algérien

», a attesté la conférencière. Cette dernière a cependant appelé l'ensemble de la société civile à s'y impliquer, car a-t-elle dit, «la promotion des droits de l'Homme n'est pas seulement l'apanage des autorités publiques». De son côté, Dupe Catherine Azoki, présidente du Comité de lutte contre la torture et membre du groupe de travail sur les droits économiques, sociaux et culturels en Afrique, a salué «les bonnes pratiques carcérales» en Algérie, non sans relever le problème de «surpeuplement carcéral» qui constitue «une préoccupation majeure» pour les peuples africains. «A l'issue de nos entretiens avec les responsables du ministère de la Justice, on nous a annoncé la construction de 81 nouvelles prisons, dont 13 sont déjà en voie d'achèvement», a-t-elle renchéri, pour dire que le problème est en voie d'être solutionné. Catherine Azoki, qui a eu à visiter l'établissement pénitentiaire d'El-Harrach (Alger), s'est dit satisfaite du «respect des standards minimaux en matière de logement, de nourriture, de soins de santé et de loisir». Quant au phéno-

mène de torture, la délégation a noté que «l'Algérie est l'un des rares pays africains à avoir criminalisé la torture», tout en appréciant les efforts consentis pour l'éradication de ce phénomène, et ce par «une sensibilisation continue, des contrôles exercés à plusieurs niveaux, ainsi qu'une poursuite systématique des auteurs d'actes de torture». Sur un autre chapitre, Soyata Maiga, commissaire rapporteur spécial sur les droits de la femme en Afrique, a salué les efforts algériens en la matière, notamment à travers «l'article 31-bis de la Constitution» qui permet aux femmes d'accéder aux postes politiques au même titre que l'homme, de même que les nouvelles dispositions du Code de la famille. Toutefois, la représentante de la Commission africaine a appelé le gouvernement algérien à ratifier le Protocole de Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples relatif aux droits de la femme en Afrique, ainsi que la Charte africaine de la Démocratie, des Elections et la Gouvernance.

M. C.

LUTTE ANTITERRORISTE, CORRUPTION ET BLANCHIMENT D'ARGENT

Les Arabes veulent accorder leurs violons

PAR INES AMROUDE

Les conseils des ministres arabes de l'intérieur et de la justice ont examiné, hier, au Caire, les moyens à même de réactiver la convention arabe de lutte antiterroriste et à renforcer la coopération entre les deux conseils. La réunion, à laquelle participent le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, M. Dahou Ould Kablia et le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Tayeb Belaiz, a approuvé les recommandations issues des commissions préparatoires relevant des deux conseils relatives à la réactivation de la convention arabe de lutte antiterroriste et aux moyens permettant le raffermissement de la coopération entre les deux Conseils. A l'issue de la séance à huis clos, rapporte l'APS, les ministres signeront cinq conventions arabes concernant le renforcement de la coopération entre les pays arabes

dans les domaines sécuritaires et judiciaires. Il s'agit de la convention arabe de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, de la convention de lutte contre la corruption, de la convention de lutte contre le crime organisé transfrontalier de la convention de lutte contre les crimes liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et enfin de la convention arabe sur le transfèrement des détenus incarcérés dans les établissements pénitentiaires et de rééducation. La séance plénière d'ouverture de la réunion a été marquée par les interventions du président d'honneur du Conseil des ministres arabes de l'intérieur, le ministre saoudien de l'intérieur, M. Nayef Ben adelaziz et le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Amr Moussa ainsi que les présidents des deux sessions actuelles de l'intérieur et de la justice. Les intervenants ont affirmé que la convention arabe de lutte antiterroriste était

"la première du genre" en matière de lutte contre le terrorisme, estimant que cette convention "traduisait l'engagement des pays arabes à faire face au terrorisme à différents niveaux". Les cinq conventions reflètent l'adaptation des pays arabes à l'ère de la globalisation "étant donné qu'un état ne peut à lui seul faire face aux crimes qui marquent notre époque", indiquent des sources proches de la Ligue arabe, affirmant que les ensembles régionaux "peuvent lutter contre ces crimes". Lors des travaux de la 26e session du conseil des ministres arabes de la justice, les ministres avaient adopté lundi la proposition algérienne sur la criminalisation du paiement de rançon dans les crimes terroristes. Les ministres arabes de la justice avaient adopté, lors de cette réunion, la nouvelle composition de bureau exécutif. L'Algérie a été élue vice-présidente de ce bureau, rappelle-t-on.

I. A.

APRÈS APPROBATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Ouyahia définit les prérogatives de Temmar



Le ministre de la Prospective et des Statistiques connaît désormais les prérogatives qui lui sont assignées. Le Premier-ministre, Ahmed Ouyahia, après approbation du président de la République, vient, en effet, de définir les attributions de Abdelhamid Temmar, nommé à cette fonction ministérielle à la faveur du dernier remaniement gouvernemental intervenu au printemps dernier. Selon le décret exécutif publié au journal officiel n° 70 du 14 novembre dernier, Abdelhamid Temmar est chargé, dans un cadre concerté, de proposer les éléments de la politique nationale de la prospective et des statistiques et d'assurer le suivi et le contrôle de sa mise en œuvre. Selon l'article 2 de ce décret, le ministre élabore et propose, en s'appuyant sur des analyses et travaux d'expertise, les éléments de la stratégie à long terme du gouvernement dans les domaines du développement social, économique et spatial, organise et renforce le système statistique national dans le cadre de la politique générale du gouvernement en la matière. Notons qu'un autre décret exécutif, publié dans le même numéro du journal officiel, a porté sur l'organisation de l'administration centrale de ce nouveau ministère.

K. H.

3^e APPEL D'OFFRE POUR L'EXPLORATION DES HYDROCARBURES EN ALGÉRIE

Ouverture des offres le 17 mars

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) a décalé au 17 mars 2011 l'ouverture des plis du 3^eme appel d'offre à la Concurrence national et international pour les opportunités de recherche et d'exploration des hydrocarbures, au lieu du 3 mars initialement prévu.

Dans un communiqué publié sur le site du ministère de l'Energie et des Mines, Alnaft précise que la signature des contrats de recherche et d'exploitation des périmètres qui seront attribués lors de cet appel d'offre a été reportée quant à elle au 30 septembre 2011, ajoute la même source. Le président du comité de direction d'Alnaft, M. Sid Ali Betata, a précisé, dans un entretien accordé à l'APS, qu'il s'agissait d'un décalage de la date d'ouverture des offres, induit par l'étalement des sessions des "data room", et non pas d'un report.

"La prolongation de ces sessions jusqu'au 26 décembre 2010 a été rendue nécessaire par le besoin de faire participer de nouvelles entreprises étrangères, qui ont demandé à prendre part à cet appel d'offres", a indiqué le PDG d'Alnaft.

De nouvelles compagnies ont été ainsi préqualifiées par Alnaft pour participer à cet appel d'offres, notamment l'indonésienne "Petramina" et la omanaise "petrogaz", a-t-il fait savoir.

Alnaft avait également revu le statut de certaines compagnies soumissionnaires à l'instar de l'Emiratie "Danagas", qui a été acceptée comme opérateur-investisseur, alors qu'elle a été retenue lors de la manifestation d'intérêt comme investisseur.

Un peu plus de la moitié (45 compagnies) des 85 préqualifiées, avaient manifesté le 30 septembre dernier leur intérêt pour cet appel d'offres, dont certaines d'entre elles sont habituées à investir en Algérie tels que BP, Shell, Total et Chevron.

Alnaft avait également répondu positivement à la doléance de certaines entreprises, qui l'ont sollicité pour prolonger les "data room" afin de pouvoir prendre part à toutes les présentations sur les périmètres proposés à la recherche et à l'exploration.

"Notre intérêt est de voir plus de compagnies soumissionner et participer à ce troisième appel d'offres", a précisé M.Betata.

L'investissement dans l'exploration des hydrocarbures en Algérie a pâti des effets de la crise économique mondiale. Seulement 7 périmètres des 26 proposés à l'adjudication ont été attribués au titre des deux premiers appels d'offres. L'Algérie avait annoncé, fin novembre dernier, par la voie de son ministre de l'Energie et des Mines, qu'elle allait, à travers de nouvelles actions, intensifier l'exploration et les investissements dans les hydrocarbures pour assurer sa sécurité énergétique.

Ines Amroude

Le tribunal d'Arzew vient de déterrer un autre scandale où de hauts cadres de la compagnie nationale des hydrocarbures sont impliqués dans de prétendues malversations dans la passation d'un marché conclu avec une société mixte algéro-française.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le séisme qui a ébranlé la plus importante société nationale fait encore des répliques. La dernière en date vient de placer sous mandat de dépôt le directeur général de Tassili Airlines, Abdelhafid Feghouli qui a également assuré l'intérim à la tête de Sonatrach après l'inculpation de Mohamed Méziane. Le tribunal d'Arzew vient de déterrer un autre scandale où de hauts cadres de la compagnie nationale des hydrocarbures sont impliqués dans de prétendues malversations dans la passation d'un marché conclu avec une société mixte algéro-française, « Safir » en l'occurrence. Mohamed Méziane l'ex-Pdg de Sonatrach lui, déjà poursuivi dans le cadre de l'affaire qui a secoué la compagnie en janvier 2010, est placé sous contrôle judiciaire dans le cadre de cette nouvelle affaire. Décidément, les scandales se succèdent et ne se ressemblent pas. Sonatrach est-elle devenue un siège éjectable ? Tout porte à le croire, au vu de la succession extraordinaire des affaires traitées les unes après les autres par la justice algérienne. D'autres têtes vont tomber encore. A qui le tour à présent ? Si cela enseigne sur la mise en œuvre des directives du chef de l'État dans le cadre de la lutte contre le phénomène de corruption, il n'en demeure pas moins qu'il reflète une situation des plus catastrophiques qui prévaut au sein de la plus importante compagnie nationale, minée par les complaisances et les transac-



tions illégales. En plaçant sous mandat de dépôt l'ex-Pdg par intérim de Sonatrach, la justice compte aller le plus loin possible suivant les enquêtes minutieuses effectuées par l'Inspection générale des finances (IGF) et les services de sécurité. Abdelhafid Feghouli qui a accompagné les dernières heures de Chakib Khelil, ex-ministre de l'Energie et des Mines avant son éviction, a pris les rênes de la compagnie dans une période cruciale, celle qui avait suivi l'éclatement du premier scandale, vient d'être impliqué ainsi que d'autres hauts cadres et pas des moindres, à l'image du P-dg de la société algéro-française « Safir » en plus de Mohamed Méziane et

d'une dizaine de cadres. Le parquet d'Arzew a retenu plusieurs griefs contre les prévenus, dont celui de passation de marchés illégaux. L'affaire Sonatrach promet d'autres révélations dans l'avenir. Jusqu'à présent, près de 200 personnes ont été entendues par le juge d'instruction chargé de cette affaire, dont la majorité l'a été au titre de témoin. Cela renseigne sur l'ampleur de l'affaire, mais aussi sur les dégâts considérables causés à l'économie nationale, car ce sont des milliards de dollars qui sont bradés dans de scabreuses accointances qui sapent la source de toutes les richesses nationales.

L. B.

LA CRISE DU FLN PREND DE L'AMPLEUR

Les «redresseurs» boycottent le comité central

PAR AMINE SALAMA

Fort attendue par les observateurs la réunion du comité central du FLN (CC), prévue demain et après-demain, risque fort bien d'être sans aucun attrait puisque, en l'absence de ses détracteurs, Abdelaziz Belkhadem ne sera nullement inquiété et aura la partie facile. En effet les membres de cette instance, qui ont ouvertement déclarés leur opposition à la ligne de conduite politique du secrétaire général, regroupés au sein du mouvement de « Redressement et de l'authenticité », ont décidé de boycotter cette réunion. Cette position vient « en réponse aux aspirations et vœux des militants de la base afin de ne pas légitimer une instance qui a perdu toute légitimité en raison du piétinement des dispositions des statuts du parti et de la loi organique sur les partis politiques » note le communiqué de ce mouvement, rendu public hier, et dont une copie est parvenue à notre rédaction. Ce communiqué, signé de la main du porte-parole du mouvement, Mohamed Seghir Kara, annonce qu'« un appel est lancé aux autres frères membres du CC, militants authentiques, d'adopter la même position et de ne point servir de couverture aux instincts personnels et de ne pas tomber dans le piège des scénarios burlesques tels qu'une décision factice ayant pour but d'obtenir le renouvellement de la confiance au secrétaire général, ou bien le changement du bureau politique afin de satisfaire les « mécontents » comme les qualifie le SG ». Le mouvement du « Redressement et de l'authenticité » met aussi en garde contre les pressions sur les élus afin de les amener à envoyer des motions de soutien. Comme prévu donc, bien que d'aucuns ont espéré assister au clash entre les pro et les anti-Belkhadem, les « redresseurs » ont préféré jouer la partition de la chaise vide comme pour mieux désavouer le secrétaire

général du vieux parti. Ce dernier et ses partisans, qui ont souvent minimisé la portée de ce mouvement de fronde, n'ont eu de cesse d'appeler leurs détracteurs à venir s'expliquer devant la plus haute instance du parti entre deux congrès. Le patron du FLN n'aura donc pas ce loisir de noyer leurs voix au milieu de ses partisans, qui sont certainement les plus nombreux, mais il ne manquera certainement pas de les accuser de faire dans la fuite en avant. Mais les « redresseurs » n'ont en cure puisqu'ils ont formulés de graves griefs à l'égard du secrétaire général et tout concorde à dire que la fracture entre les deux camps est irrémédiable. Selon eux en effet, comme cela est explicitement dit dans le communiqué, Abdelaziz Belkhadem est coupable de « graves dépassements » lors de la préparation des assises du 9^e congrès qui s'est tenu au printemps dernier puisqu'il a « tordu le cou » aux statuts du parti. Ainsi il a accordé l'autorisation aux « intrus et aux étrangers au parti afin de participer de plein droit au congrès, et le nombre a dépassé du simple au double celui des congressistes ». Belkhadem est aussi accusé d'avoir présidé les assises du 9^e congrès et ce

« en contradiction avec les textes fondamentaux du FLN... ». Ils mettent aussi en avant le non fonctionnement de la commission de validation qui, d'après le communiqué, n'a tenue qu'une « réunion formelle ». Mais les plus accablantes accusations portent sur la manière ayant dicté le choix des membres du comité central. Ainsi Belkhadem, qui s'est appuyé sur un petit groupe de fideles, est accusé d'avoir confisqué les prérogatives de la commission de validation des candidatures au CC et d'avoir aussi consacré le « tribalisme » et le « clientélisme ». Comme il a favorisé le phénomène du « regroupement familial aux lieux et places des militants et des cadres authentiques, des moudjahidine, des jeunes et des femmes, connus pour leur militantisme ». Il lui est également reproché d'avoir introduit dans la liste du comité central un certain nombre d'éléments ne répondant nullement aux critères énoncés par les statuts du parti. Autant de charges qui attestent fort bien que la crise interne du FLN a atteint un point de non retour. Et dire que Belkhadem fait comme si de rien n'était en considérant ses opposants comme de simples « mécontents ».

A. S.

AU LARGE D'ANNABA

16 «haragas» interceptés

Seize (16) candidats à l'émigration clandestine ont été interceptés dans la nuit de lundi à mardi au large de Annaba alors qu'ils tentaient de rejoindre la rive nord de la Méditerranée à bord d'une embarcation artisanale, a-t-on indiqué mardi à la Protection civile.

Les personnes arrêtées, âgées entre 19 et 37 ans, originaires des wilayas de Annaba et de Jijel, avaient pris la mer de la plage Chapuis pour être interceptés, trois heures plus tard par les gardes-côtes en patrouille de routine dans la zone, a précisé la même source sans donner d'autres détails sur les circonstances de cette interception.

Conduits au siège de la station principale des gardes-côtes où ils ont été examinés par un médecin, ces candidats à l'émigration clandestine devaient être présentés dans la journée de mardi devant le procureur de la République près le tribunal de Annaba, a-t-on indiqué de même source.

APS

LES PRODUITS AGRICOLES PRISÉS SUR LE MARCHÉ EXTÉRIEUR

Le label algérien répond aux normes internationales de qualité

Même si l'Algérie exporte moins de produits agricoles vers l'Europe, et particulièrement en Allemagne, il n'en demeure pas moins que la qualité de ses produits du terroir est beaucoup plus importante, d'autant plus que tous ses produits sont biologiques et très prisés par les consommateurs allemands, français et hollandais.

PAR AMAR AOUIMER

Alors que le programme de développement économique quinquennal 2010-2014 prévoit la création de 200.000 entreprises, tous secteurs économiques confondus, les pouvoirs publics accordent une place centrale au secteur agricole afin, non seulement de garantir la sécurité alimentaire du pays, mais également pour dégager des excédents significatifs pour l'exportation sur le marché international. Et ce notamment dans l'espace euroméditerranéen où les produits agricoles du terroir, principalement les fruits et légumes frais sont prisés.

En effet, des sénateurs ont réclamé, hier au cours du débat sur la politique générale du gouvernement au Conseil de la Nation, plus d'intérêt pour la production et l'exportation de produits agricoles.

Aussi, les responsables de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex) estiment que les différentes actions menées pour promouvoir les exportations agricoles et agroalimentaires, tels que l'organisation de salons spécialisés de l'agro-export et les programmes d'aide et de soutien aux PME ayant des capacités exportatrices, visent notamment à conquérir et intégrer le marché extérieur tout en dotant les entreprises de ressources nécessaires pour leur compétitivité et leur concurrence.

Alors qu'actuellement les exportations hors hydrocarbures rapportent 1,9 milliard de dollars (3% du total des exportations) dont environ 400 millions de dollars pour le secteur agricole, l'Algex estime que *"nos capacités exportatrices hors hydrocarbures sont susceptibles de se traduire par des recettes de 4 milliards de dollars dont plus de 2 milliards pour les produits agricoles frais"*. Les dattes qui rapportent plus de 20 millions de dollars et dont les prévisions montrent qu'avec plus de 60 millions de quintaux d'exportation de Deglet Nour, la



récolte de la phoeniculture pourrait avoir des gains en devises supérieurs à 100 millions de dollars. Aussi, la pommes de terre, les agrumes et les primeurs, ainsi que les fruits et légumes (tomates, cantaloup, fraises, abricots, pastèque, melon...) sont bien placés pour percer sur le marché international sachant que ces produits sont bien demandés dans de nombreux pays européens, notamment en Allemagne où des exportateurs, des opérateurs économiques et producteurs algériens de fruits et légumes vont exposer leurs produits à Berlin lors du salon international "Fruit Logistica" prévu du 6 au 9 février 2011.

Même si l'Algérie exporte moins de produits agricoles vers l'Europe, et particulièrement en Allemagne, il n'en demeure pas moins que la qualité de ses produits du terroir est beaucoup plus importante, d'autant plus que tous ses produits sont biologiques et très prisés par les consommateurs allemands, français et hollandais.

Le problème de la certification et de la conformité des produits agricoles algériens ne se pose plus puisque tous les fruits et légumes commercialisés sur le marché international sous le label algérien répondent aux normes et standards internationaux.

Conquête du marché africain sub-saharien

Selon l'expert français Reschenmann, qui s'est exprimé à l'Algex devant des opérateurs économiques algériens et des exportateurs hors hydrocarbures, *"ce qui manque aux exportateurs algériens c'est surtout le professionnalisme et le métier d'exportateur, mais également des moyens logistiques et des réseaux de transport"*.

En effet, des exportateurs et des entrepre-

neurs nous ont affirmé que *"l'aide et le soutien financier et logistique apportés par le programme d'Optimexport et l'Algex sont importants pour la connaissance et l'intégration du marché extérieur"*.

Les performances de l'agriculture algérienne se sont traduites par l'exportation, en juin dernier, de 10.000 tonnes d'orge vers la Tunisie grâce à une excellente récolte, alors que dans les décennies passées, il y avait un grand déficit en matière de culture céréalière.

Aussi, l'ouverture du comptoir commercial à Yaoundé pour la promotion et la vente des produits agricoles algériens (fruits et légumes) a permis de faire connaître les produits du terroir aux consommateurs camerounais dont une opératrice économique algérienne nous a confié que *"les fruits et légumes et le label algérien ont la côte dans ce pays d'Afrique sub saharienne"*.

Cela encourage, par conséquent, les exportateurs à s'impliquer beaucoup plus dans les activités exportatrices vers les pays africains.

Ainsi, l'Algex qui a organisé une rencontre avec les entrepreneurs et opérateurs économiques nationaux pour l'étude et l'exploration du marché du Niger, a fourni des informations importantes et utiles pour la conquête de ce marché largement à la portée des producteurs algériens.

Des exportateurs estiment que les produits agricoles et agroalimentaires peuvent facilement trouver de potentiels consommateurs au Niger d'autant plus que la base de vie et le complexe d'extraction d'uranium d'Areva comporte plus de 3.200 employés. Aussi, la proximité du marché nigérien et les protocoles d'accord douaniers permettent une meilleure commercialisation des produits algériens.

A. A.

RENFORCEMENT DE L'AGENCE DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL

900.000 euros alloués par l'Union européenne

Les entreprises françaises et espagnoles continuent de financer des projets inhérents à l'artisanat dans les pays du Maghreb arabe. Ainsi, après la Tunisie, l'Union européenne (UE) a consenti une enveloppe financière importante pour la promotion et le développement de l'artisanat en Algérie.

En effet, le site de l'Adetef indique que *"la direction générale de la Compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS) a remporté, en tant que partenaire junior de la Fundesarte, fondation espagnole pour l'innovation de l'artisanat, un jumelage institutionnel de l'Union européenne en Algérie sur le renforcement de l'Agence nationale de l'artisanat traditionnel (ANART) et des institutions publiques et professionnelles chargées de promouvoir l'artisanat traditionnel"*.

Cette agence précise que *"ce projet devrait démarrer en janvier 2011 pour une durée de 18 mois et un budget de 900.000 euros. Il mobilisera un conseiller résident de jumelage espagnol ainsi que des experts clés et des experts à court terme. Des visites d'étude sont prévues en Espagne et en France"*.

La France et l'Espagne ont déjà travaillé ensemble en Tunisie, de 2007 à 2010, sur un jumelage similaire qui a été jugé comme un grand succès.

L'agence française Adetef, qui intervient sur les politiques publiques en matière de finances publiques (budget, fiscalité, comptabilité publique et douane), de régulation économique et financière, de développement économique, à savoir l'industrie, PME-PMI, développement des entreprises, innovation et normalisation, qualité, tou-

risme, économie numérique, et les partenariats public-privé, apporte son aide au secteur de l'artisanat en Algérie. Cette institution qui œuvre aussi dans les secteurs de l'énergie et de développement durable, de statistique, d'achat et de communication publics intervient également dans le développement des ressources humaines.

La contribution de l'Adetef pour la promotion de l'artisanat et le tourisme en Algérie peut augmenter les capacités d'attraction et d'accueil de milliers de touristes étrangers en Algérie à l'horizon 2015 où 25 millions de touristes sont attendus, selon les prévisions du ministère du Tourisme et de l'artisanat, sachant que Smaïl Mimoune a plaidé, récemment, pour l'amélioration de la qualité des infrastructures d'accueil tout en encourageant le tourisme domestique intérieur.

A. A.

POUR NE PAS HYPOTHÉQUER LA REPRISE ÉCONOMIQUE MONDIALE

L'Opep invitée à augmenter sa production

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) devrait songer à augmenter sa production "dès maintenant" afin de ne pas compromettre la reprise de l'économie mondiale, a indiqué mardi le Centre for Global Energy Studies (CGES) dans son rapport de décembre.

Selon ce rapport, l'Opep fonde actuellement son évaluation sur la question de savoir "si oui ou non" le marché est en équilibre sur les niveaux de stocks pour les économies développées de l'OCDE. Cela donne une image faussée de l'état du marché mondial du pétrole. Or, les stocks mondiaux de pétrole sont en baisse, ils sont même tirés vers le bas plus rapidement en dehors de la zone OCDE, souligne le CGES.

Ainsi, le renchérissement du pétrole risque de compromettre la reprise économique et de contribuer davantage à la hausse de l'inflation et les pays producteurs "devraient considérer cette donne", souligne encore le CGES. La chose la plus importante au sortir de la récente réunion de l'OPEP à Quito "n'était pas l'accord de garder la production inchangée - qui avait été largement anticipé- mais l'indication claire que les membres de l'Opep sont très satisfaits" de voir les prix du pétrole atteindre les 90 dollars le baril", estime par ailleurs le CGES dans son rapport.

Les suggestions que la hausse des prix du pétrole pourrait faire dérailler la reprise économique et que le monde a besoin de plus de pétrole de la part de l'Opep ont été rejetées du fait que, selon les membres de l'Opep, le marché reste bien approvisionné et les cours du brut sont en hausse en raison de la faible valeur du dollar par rapport aux autres monnaies, relève le rapport.

"Or, sans une augmentation de la production de l'Opep, les stocks mondiaux vont continuer à baisser l'an prochain, à moins que la croissance se révèle être très faible, ce qui reste improbable", précise le même rapport qui ajoute que "l'Opep devrait regarder vers l'avant en augmentant sa production dès à présent, car au moment où les stocks auront diminué, ce sera trop tard".

Pour le CGES, l'Opep ne produit pas suffisamment de pétrole pour répondre à la demande mondiale "d'or noir" dont les prix augmentent en conséquence comme ce fut le cas en 2007 et durant la première moitié de 2008.

"Vouloir des prix élevés lorsque l'économie mondiale atteint un taux de 5% est une chose, mais c'est une autre chose pour l'OPEP quand l'économie mondiale a du mal à émerger de la récession", écrit encore le CGES.

Selon le CGES, les producteurs de pétrole devraient être inquiets de compromettre la forte demande de pétrole dans le monde, estimant que les prix du brut seront plus élevés en 2011, à moins que l'Opep ne décide d'augmenter sa production ou bien que la croissance économique mondiale soit extrêmement faible.

R. E.

DRARIA, ABSENCE DE COMMODITÉS AU QUARTIER DABOUSSI

Un quotidien fait de manques et nuisances

Situé non loin de la localité d'El Achour, le quartier Daboussi souffre d'une multitude de problèmes et manques. Entre absence de moyens de transport en commun, de marchés de proximité... le quotidien des résidents n'est pas rose, en fait les commodités les plus élémentaires font cruellement défaut dans ce quartier.

PAR KARIMA HASNAOUI

« **L**a vie est très dure quand on manque de tout » c'est ce que ne cessent de répéter inlassablement les habitants du quartier Daboussi situé dans la commune de Draria. Situé non loin de la localité d'El Achour, ce quartier en effet souffre d'une multitude de problèmes, entre absence de moyens de transport en commun, de marchés de proximité... en fait les commodités les plus élémentaires y font cruellement défaut.

Le calvaire des citoyens débute dès les premières heures de la journée, avec le parcours du combattant effectué pour rejoindre leur lieu de travail. Cela en raison de l'absence presque totale de transports en commun, de plus la station la plus proche se trouve située à la sortie dudit quartier, soit à plusieurs centaines de mètres des habitations, ce qui contraint les travailleurs à faire appel aux chauffeurs de taxi clandestins lesquels exigent jusqu'à 100 DA pour les emmener simplement jusqu'à la



Même le transport en commun à Daboussi fait partie des rêves inaccessibles.

localité d'El Achour. Ajouter à cela un état déplorable des routes et chemins empruntés qui ne répondent à aucune norme en la matière. Ces voies qui n'ont jamais connu le moindre réaménagement ou entretien se transforment, dès la moindre goutte de pluie en mares boueuses. Les misères de ces familles du bout du monde ne s'arrêtent malheureusement pas à ce niveau, puisque leur quotidien est fait de multiples nuisances faisant fi des besoins les plus élémentaires. Absence de commerce et d'espaces pour les prestations de service, en fait dans ce quartier on peut trouver un unique commerce d'alimentation générale. Cette situation oblige les familles à parcourir des kilomètres pour acheter ce qu'un kilogramme de papates. « *Je dois me déplacer à pied au marché qui se trouve à plus d'un kilomètre, ce qui est vraiment pénible vu mon âge et mon état de*

santé » déplore une quinquagénaire. Aussi, cette agglomération urbaine, absente de la carte géographique administrative de la wilaya d'Alger, se retrouve confronté à une autre question encore plus cruciale, celle de l'insalubrité. Ce phénomène connaît une ampleur inquiétante avec la formation de décharges sauvages à proximité des habitations, lesquelles sont une grave source de génération et prolifération des germes porteurs de bactéries.

Les résidents de ce quartier oublié de tous ont tenté, à maintes reprises, d'attirer l'attention des autorités et responsables sur leurs pénibles conditions de vie, mais leurs revendications ne semblent pas avoir encore trouvé d'écho, mais ils gardent encore espoir de pouvoir enfin bénéficier des conditions de vie urbaines qui mettront fin à leurs tourments quotidiens.

K. H.

ALGER-CENTRE

Un policier agressé par des voyous

Un policier, en tenue, a été attaqué dimanche dernier par deux jeunes délinquants au niveau de la rue De Pierre à Alger. Cette agression avait pour but de lui subtiliser son arme. C'est à 11h du soir que les deux jeunes malfrats s'en sont pris au policier. Ce dernier en faction avec ses collègues s'est éloigné pour un besoin pressant. À la faveur de l'obscurité et ainsi isolé le policier présentait une cible rêvée pour ces jeunes voyous à l'affût. Pour le tranquilliser ils ont fait mine, eux aussi, de satisfaire le même besoin urgent, mais au moment où le policier s'apprêtait à rejoindre son poste, l'un des agresseurs, que l'on va appeler "A" l'a immobilisé par derrière en l'étranglant pendant que le deuxième, "B" s'occupait de le fouiller pour lui prendre son arme. Le policier, prenant conscience du danger, a tenté de toutes ses forces de se libérer en portant de violents coups de coude à "A". "B" ne trouve rien de mieux pour aider son ami que d'asséner de violents coups à la victime à l'aide d'un coup-de-poing américain. Le policier, en dépit de la violence des coups a continué de se battre de toutes ses forces pour se libérer et pouvoir récupérer son arme. Comprendant qu'ils étaient tombés sur un dur à cuire, "B" devant le danger que courrait son ami et voyant que le policier ne voulait pas lâcher prise, jettera l'arme au loin obligeant ainsi leur proie à se précipiter pour la récupérer et se donnant, par la même occasion l'opportunité de prendre la poudre d'escampette à la faveur des ténèbres.

H. A.

MAURETANIA

Des travaux stressants

Les travaux de décapage de la chaussée entrepris par la Direction des travaux publics de la wilaya d'Alger, à Alger-Centre, plus précisément Mauretania, sont de véritables sources de désagréments et pollutions en tous genres pour les piétons et même les automobilistes. D'un côté, les nerfs des conducteurs d'automobiles sont mis à rude épreuve avec les perturbations de la circulation engendrée par ces travaux alors que de l'autre, la sécurité des piétons est aléatoire, vu la disparition du seul passage piéton existant. Cette absence les oblige à faire des cascades entre les voitures pour traverser et se mettre relativement en sécurité. Beaucoup de personnes estiment que ces travaux n'ont pas lieu d'être, surtout en période de pluie et sachant que ces trottoirs sont refaits plus souvent qu'à leur tour.

K. H.

BOUZAREÉAH, CITÉ EL MOUDJAHIDDINE »

L'APC et les résidents se disputent un terrain

PAR HASSIBA ABDALLAH

Un terrain d'une superficie d'environ 800 m² situé à la cité El Moudjahiddine à Bouzareah fait l'objet d'une polémique entre les habitants de ladite cité et les services de l'assemblée populaire communale. Le conflit a atterri, une première fois, devant le parquet du tribunal de Bir Mourad-Raïs, au terme du procès les habitants ont été déboutés. L'affaire est instruite actuellement en appel au niveau de la chambre administrative de la cour d'Alger.

La genèse de l'histoire remonte au 9 décembre 2009 au moment où la commune de Bouzareah a lancé le projet de réalisation d'une crèche et une bibliothèque communales au niveau de la cité El Moudjahiddine. Un pro-

jet d'intérêt commun pour lequel l'APC a mobilisé un budget de plus de 50 millions DA. Quelques jours après la mise en route du projet, le chantier a subi des dégâts importants. En effet, un groupe de riverains se sont acharnés à détruire totalement la clôture de protection dudit chantier.

Ces protestataires ont également provoqué d'autres dégâts, bris de briques, incendie des pieds droits en bois, vandalisation de sacs de ciment, destruction de tuyaux en P.V.C et même destruction de la toiture en tôle du bureau du chantier. Après l'intervention des forces de l'ordre une deuxième installation du même chantier a débuté le 14 février 2010. Mais il était dit que cette affaire n'allait pas connaître son épilogue puisque dix mois après les

derniers actes de violence perpétrés contre le chantier les esprits ne s'apaisent pas. En effet, les habitants de ce lieu rejettent en bloc ce projet. Et ils ne le cachent pas. Ils confirment que « *L'APC n'a pas le droit de réaliser son projet sur ce terrain objet du litige. D'autant plus qu'il existe déjà quatre ou cinq crèches au niveau de notre cité* ».

Nos interlocuteurs ajoutent dans ce sens : « *Personne n'a fait la demande de ces infrastructures* ». Les résidents de la cité des Moudjahiddine sont de plus persuadés que les constructions en question ne sont pas conformes aux critères de construction et aux mesures de sécurité. « *Il n'y a environ que deux mètres comme espace entre la nouvelle construction et l'un*

des bâtiments de la cité », nous dit-on. Les familles de la cité des Moudjahiddine mettent en ce moment tous leurs espoirs dans le verdict de la cour d'appel d'Alger. L'avocat des plaignants, R. M. joint au téléphone nous a affirmé que « *l'affaire judiciaire de mes clients a été rejetée dans la forme, mais non dans le fond* ». Dans la perspective d'avoir plus d'informations, la rédaction a tenté en vain de contacter les services de l'assemblée populaire communale de Bouzareah. Qui a tort ? Qui a raison ? Les habitants restent convaincus de leur bon droit et ils affichent leur optimisme en attendant la décision de la chambre administrative de la cour d'Alger.

H. A.

OUM EL-BOUAGH

Réception prochaine de groupes scolaires



Cinq groupes scolaires, totalisant 40 salles de cours, des cantines et des salles de sport, actuellement en voie de réalisation, seront "prochainement" réceptionnés dans la commune de Aïn Fakroun (Oum El-Bouaghi), selon les responsables locaux du secteur de l'éducation. Les nouvelles classes devront "réduire en-dessous de 40 le taux moyen d'élèves par classe", selon ces mêmes responsables qui annoncent également la réception "imminente" d'un nouveau CEM dans cette ville de 50.000 habitants qui compte, à terme, cinq établissements du moyen.

M'SILA

Création d'emplois temporaires

Quelque 2.000 emplois temporaires ont été créés à M'sila au cours du dernier trimestre 2010 à la faveur des activités maraîchères saisonnières, a-t-on indiqué à la Direction des services agricoles (DSA). Les cultures très répandues dans la wilaya (carottes, salade et navets notamment) nécessitent le recours à une main-d'œuvre intensive au cours des périodes de semis et d'arrachage, a expliqué la DSA qui prévoit la création durant le premier semestre 2011, de 2.500 emplois temporaires dans ces mêmes activités.

EL-OUED

La pensée politique des Ouléma avant l'Indépendance débattue

Le courant de la pensée politique de l'Association des ouléma musulmans algériens durant la période d'avant-Indépendance, a été au centre d'un colloque ouvert dimanche à El-Oued. Cette rencontre culturelle, qui durera jusqu'à mercredi prochain, regroupe plusieurs chercheurs et hommes de lettres des wilayas de Jijel, Alger, Boumerdès et El-Oued, qui auront à animer des communications s'articulant autour de trois axes principaux, a indiqué le vice-président de l'association locale Mohamed Laïd-Al Khalifa, partie organisatrice. Ces axes portent sur "La pensée politique des membres de l'Association des ouléma", "Les positions politiques de l'Association des ouléma" et "L'usage par les Ouléma de la poésie au service de la question politique", exemple des poèmes du regretté Mohamed-Laïd Al Khalifa, a détaillé M.Sayeh Lâabadi. Le programme du colloque prévoit des débats sur la mission des organisations non gouvernementales (ONG) dans l'encadrement de la société, en plus de l'animation de soirées de chants avec la participation "Mounchid" Nadjib Ayache de la wilaya de M'sila. La rencontre, dixième d'un cycle de conférences organisées annuellement par l'association Mohamed Laïd Al Khalifa d'El-Oued, sera sanctionnée par l'adoption de recommandations.

APS

PORT DE BÉJAÏA

Nécessité d'un laboratoire d'analyse phytosanitaire

Un laboratoire d'analyse phytosanitaire, notamment pour les végétaux, s'avère un impératif au port de Béjaïa, l'absence d'une telle structure ayant influé négativement sur la cadence du trafic à l'importation et, par ricochet, sur les évacuations extra-portuaires, selon les responsables de l'Entreprise portuaire de Béjaïa (EPB).

« Les analyses s'opèrent à Alger, à l'Institut national des produits végétaux (INPV). Entre le moment du prélèvement des échantillons, leur acheminement et le retour des résultats, il s'écoule deux à trois jours. Autant de temps accusé pour la libération des cargaisons entrantes », a expliqué M. Moussaoui, P-DG de l'EPB, engagée dans une vigoureuse opération des aires de stockage du port et l'amélioration des temps de transit des marchandises d'importation. "L'EPB est prête à le réaliser et l'équiper sur fonds propre, pour peu



Port de Béjaïa.

qu'on obtienne l'autorisation requise", a-t-il affirmé. Selon le directeur des services agricoles (DSA), un dossier a été constitué dans ce sens mais il reste soumis à l'aval de l'INPV qui, pour sa part, compose avec ses contraintes logistiques et ses obligations à l'endroit des marchandises d'importation, a-t-on indiqué. En fait, la difficulté essentielle a trait, tout particulièrement, aux cargaisons arrivant en fin de semaine (jeudi) et dont la libération, à cause du week-end, ne peut intervenir que

trois jours après, soit le dimanche, a-t-on expliqué, soulignant que certains importateurs, habitués du port, se prennent depuis quelque temps seuls en charge. "C'est eux, dès la réception de leur marchandise, qui acheminent leur échantillon vers Alger et en ramènent les résultats", a-t-on noté. Dans tous les cas de figure, il reste que "seule la mise en place d'un laboratoire localement est de nature à aplanir ces contraintes", a-t-on souligné.

APS

BISKRA, SUD'AGRAL 2010

Une soixantaine d'exposants pour la 6e édition



Une soixantaine d'exposants prennent part à la sixième édition du Salon de l'agriculture saharienne et steppique (Sud'Agrial 2010), inauguré dimanche à Biskra sous le slogan "Sahara, terre d'avenir". Présidant la cérémonie d'ouverture, le secrétaire général de la wilaya a souligné l'importance du

secteur agricole dans le processus de développement économique et social du pays "par sa contribution au raffermissement de la sécurité alimentaire nationale". Il a également mis en exergue les efforts consentis par les pouvoirs publics pour accompagner les professionnels du secteur en vue d'atteindre les objectifs

assignés. Des équipements, des engins et des installations industrielles en rapport avec l'activité agricole ainsi que des variétés de produits agricoles et de produits chimiques utilisés dans la protection des végétaux et l'amélioration des rendements sont exposés à la faveur de cette manifestation abritée par la salle omnisports Mohamed-Tahar Ben M'hidi. Des stands ont été également réservés aux structures d'appui, dont la Chambre de l'agriculture, la station régionale de protection des végétaux, le centre de développement du patrimoine animalier de Ouled Djellal et le commissariat pour le développement des zones sahariennes de Ouargla. Une vingtaine de conférences axées sur la modernisation du secteur agricole et le développement des élevages dans

les régions sahariennes et steppiques seront animées en marge de l'exposition par des experts de la phœniciculture, de la céréaliculture, de l'élevage bovin, de la culture sous-serre et des systèmes d'irrigation. Un concours du meilleur grimpeur de palmiers sera également organisé pour encourager ce sport oasien traditionnel. Placé sous l'égide du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, le 6e, Sud'Agrial se veut, selon ses organisateurs, un "espace d'échange de savoir-faire et d'expériences réussies" afin de vulgariser les techniques agropastorales spécifiques aux régions sahariennes et steppiques. La manifestation est organisée par la société Krisalid Communication avec le concours des opérateurs du secteur agricole.

APS

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ, LA CONTREFAÇON

Ce mal qui ronge à petit feu

Les formes et les moyens de lutte contre la contrefaçon ont été au centre d'une journée d'étude organisée lundi à Bordj Bou-Arréridj, à l'initiative de la Direction du commerce et des prix (DCP).

Ciblant les opérateurs économiques activant dans cette région, cette rencontre consacrée, selon ses organisateurs, à un phénomène qui "ronge à petit feu le monde de l'industrie au niveau international", permettra "d'informer les opérateurs, en particulier les importateurs, sur les dangers liés à la contrefaçon à laquelle même les médicaments n'y échappent pas". Les services des douanes algériennes, des officiers de la sûreté de wilaya et de la Gendarmerie nationale, ainsi que des fonctionnaires du service de la répression des fraudes relevant de la DCP encadrent cette journée qui devait donner lieu à un riche débat autour du phénomène de la contrefaçon. L'Organisation mondiale des douanes (OMD) a établi que la contrefaçon, c'est-à-dire le fait de reproduire illégalement ou d'imiter un produit le faisant passer pour authentique, "progresses chaque année d'environ 20 % et représente un préjudice estimé à plus de 500 milliards de dollars", a souligné le directeur de wilaya du Commerce. Selon lui, la contrefaçon "n'épargne actuellement aucun secteur dans le monde" et ses retombées sont "catastrophiques" pour les pays non industrialisés, faute de



Les produits cosmétiques contrefaits inondent le marché algérien.

moyens adéquats de contrôle aux frontières. De nombreux pays ont "facilité la contrefaçon, notamment en Asie et en Amérique latine, où il est proposé une main d'œuvre à moindre coût et une fiscalité très attractive pour les firmes internationales", a-t-on relevé au cours des débats. Ces firmes "délocalisent à tout-va" ce qui donne l'occasion à certains ateliers de "prosperer en fabricant des produits non coûteux, de qualité, mais avec la griffe du vrai producteur". Pour M. Abdelmalek Benhamadi, directeur du groupe Condor spécialisé dans l'électroménager, "certaines entreprises internationales connues sur le marché international ont fini par quitter ces pays, laissant se développer la contrefaçon de leurs produits qui inondent aujourd'hui le marché mondial". Certaines autres

entreprises importent des pays asiatiques des produits hi-tec produits sans aucune marque et leur collent des étiquettes du nom de leurs fabricants originels pour les écouler ensuite, a-t-il ajouté. Il a été recommandé, au terme de la rencontre, de "doubler les moyens de contrôle aux frontières, d'entreprendre des inspections inopinées sur les marchés nationaux et de faire montre de vigilance lorsqu'il s'agit de produits importés". Le directeur du commerce, rappelant que l'Algérie a engagé une lutte sans merci contre toute forme de fraude, y compris la contrefaçon, a estimé qu'il est nécessaire de multiplier les journées d'information et de sensibilisation à l'adresse des hommes d'affaires et des importateurs nationaux.

APS

TLEMCEN, CAPITALE DE LA CULTURE ISLAMIQUE 2011

Le Centre d'études andalouses prêt en mars prochain

Le Centre d'études andalouses de la ville de Tlemcen, devant abriter quelques activités inscrites dans le cadre de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011", sera achevé au mois de mars 2011, a-t-on appris dimanche du responsable du bureau d'études en charge de ce projet. Ce joyau architectural inspiré de l'art mauresque andalou s'étend sur 6.000 m² sur une superficie globale de plus d'un hectare. Il a été conçu, selon le responsable du bureau d'étude ACAT (Atelier de conception artistique et technique), en quatre grandes parties. Une partie pédagogique contenant six classes et six ateliers, une partie pour la recherche comportant une bibliothèque, un centre de documentation, une salle Internet et une médiathèque en plus d'une partie réservée aux services communs (administration, cafétéria et autres dépendances) et, enfin, une partie



hébergement d'une capacité de 13 studios destinés à recevoir les invités, a-t-on indiqué. Le côté architectural, typiquement andalou, s'articule autour de patios thématiques, selon les fonctions de chaque partie comme c'est le cas pour la partie pédagogique qui a été appelée

"patio du savoir", a-t-il expliqué. Tous ces petits patios donnent sur un grand patio appelé "Patio des gazelles" où un grand jet d'eau est réalisé avec des gazelles tout autour. Cet édifice culturel, dont les travaux ont atteint 70 %, a nécessité une autorisation programme de l'ordre de 650 millions de dinars. Sa fonction essentielle est de promouvoir la recherche dans la civilisation andalouse et d'encourager les chercheurs à étudier différentes facettes de l'art et la culture andalouse telles que la décoration, la poésie, la littérature, la philosophie et autres, a-t-on indiqué. Diverses entreprises d'électricité, d'aménagement, de menuiserie et autres sont actuellement à pied-d'œuvre pour être dans les délais impartis à la réalisation de cette imposante infrastructure, qui vient enrichir le paysage culturel local, a-t-on ajouté.

APS

BOUIRA, EDUCATION

Le Conseil national du SNTE en session ordinaire

Le Conseil national du Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE) affilié à l'UGTA a tenu lundi sa session ordinaire au lycée Mohamed Seddik-Benyahia de Bouira, sous la présidence de son secrétaire général, M. Abdelkrim Boudjenah. Le directeur de l'éducation de Bouira ainsi que des représentants de l'UGTA et du syndicat CNAPEST (Conseil national des adjoints et professeurs de l'enseignement secondaire et technique) ont pris part à cette rencontre sous le signe "intégrité, conscience, travail et promotion", et consacrée à la présentation du bilan d'activités du Conseil pour ces six derniers mois. M. Boudjenah a souligné, à l'occasion, les étapes importantes franchies par son syndicat et son combat permanent privilégiant le dialogue et la concertation. Il a, en outre, affirmé la poursuite de ce combat pour le statut particulier et la contribution à l'élaboration du nouveau code de travail et la concrétisation des revendications sociales des travailleurs de l'éducation. Notre syndicat œuvrera toujours à "faire prévaloir le dialogue avec le partenaire social pour trouver des solutions aux problèmes sociaux et éducatifs, loin de toute exclusion", a-t-il assuré, en ajoutant que "nos acquis d'aujourd'hui sont le fruit du dialogue avec les autres syndicats du secteur". Le SG du SNTE s'est félicité, à ce propos, de la coopération et coordination existantes entre la centrale syndicale UGTA et le CNAPEST, tout en déplorant le refus de dialogue de certains syndicats, qui revendiquent une gestion unilatérale des œuvres sociales, que le syndicat national des travailleurs de l'éducation refuse, tout comme il refuse de confier cette gestion au ministère de tutelle. Les travaux de cette session se sont poursuivis par la lecture des rapports moral et financier et leur adoption, avant l'installation de la commission d'actualisation de la plate-forme des revendications syndicales. Cette rencontre a été sanctionnée par la lecture et l'adoption d'une déclaration finale.

OUARGLA

Des projets de logements pour la daïra de N'goussa

La daïra de N'goussa, dans la wilaya de Ouargla, a bénéficié de plusieurs programmes d'habitat, tous types confondus, au cours des dernières années, ont indiqué des responsables de cette collectivité locale. Parmi ces programmes, l'habitat rural est celui qui a suscité le plus d'engouement au regard du caractère rural de cette daïra qui compte une seule commune et qui a bénéficié, au cours des dix dernières années, d'un programme de 1.194 logements, dont 795 ont été réalisés jusqu'ici, a-t-on souligné de même source. Inscrit au titre de la résorption de l'habitat précaire, un programme de réalisation de 100 nouveaux logements sera bientôt lancé, a-t-on signalé en précisant qu'un autre quota de 20 logements sera mis en chantier prochainement, dès que sera désigné le terrain d'assiette devant accueillir ce projet. Parmi les autres opérations en cours de réalisation à travers la daïra de N'goussa (20 km à l'ouest de Ouargla), un projet de 60 logements sociaux, dont l'avancement des travaux a dépassé les 75%. Dans le cadre du programme complémentaire de soutien à la croissance, N'goussa a bénéficié d'un projet de 30 logements sociaux, dont 16 sont en cours de réalisation dans la localité d'El-Bour et 14 autres de même type sont en chantier dans la localité d'Ifrane, avec des taux d'avancement respectifs de 65 % et 35 %. D'autres opérations d'habitat retenues pour la daïra de N'goussa ne sont pas encore lancées, à l'exemple de projets de 34 et 50 logements sociaux locatifs, en plus de 10 autres unités destinées à la résorption de l'habitat précaire, sachant que les travaux de réalisation de cette dernière tranche a accusé un retard du fait que l'appel d'offre a été suspendu, a-t-on expliqué. En dépit des programmes qui lui ont été accordée, la daïra de N'goussa en attend d'autres pour satisfaire la demande accrue sur l'habitat, notamment de type social, sachant que 778 dossiers sont actuellement déposés auprès des services concernés de la daïra.

APS

MAISON DE LA CULTURE
MOULOUD-MAMMERI

Journée d'études sur la famille Amrouche



C'est une famille d'écrivains, de poètes et d'artistes à laquelle une journée d'études sera dédiée samedi prochain au niveau de la maison de la culture de Tizi-Ouzou. A l'initiative du Comité des activités artistiques de la wilaya, plusieurs conférences et une exposition seront organisées. Ainsi, pour permettre de revisiter les œuvres de Fadhma Ath Mansour Amrouche, Taos Amrouche et Jean Amrouche, plusieurs universitaires seront à Tizi. Une conférence-débat sera animée autour de l'œuvre romanesque de Taos Amrouche par l'auteur Amhis El Djouher. Elle sera suivie d'une autre communication qui sera donnée par Benaziez Slimane, enseignant à l'Ecole supérieure de journalisme d'Alger sur la famille Amrouche. Une autre intervention sera donnée par Mammeria Zoubaida, universitaire spécialisée en littérature et cadre au ministère de la Culture sur l'œuvre et la vie de Jean El Mouhoub Amrouche et enfin, « La misère et la souffrance dans l'œuvre de la famille Amrouche » sera le thème que développera Yacine Sid-Ahmed, anthropologue et journaliste à la radio Chaîne III.

L. B.

La Protection civile forme des secouristes

Un cycle de formation dans les premiers secours vient d'être lancé par la Protection civile de Tizi-Ouzou, au niveau des structures relevant du secteur de la jeunesse et des sports. Ce programme d'initiation aux techniques du secourisme élémentaire sera étendu, selon la direction de l'unité principale de la Protection civile à l'ensemble des localités de la wilaya, tant urbaines que rurales.

APS

TIZI-OUZOU

Boudjima, état des lieux

Depuis vingt jours, l'eau n'a pas coulé dans les robinets de la commune de Boudjima (daïra de Makouda). Les citoyens de cette commune de 18.000 habitants sont désabusés. Ils ne savent plus à quel saint se vouer !

PAR LOUNES BOUGACI

Au moment où dans les autres communes de la wilaya, le débat tourne autour des branchements du gaz de ville et d'autres projets dignes de notre époque, Boudjima semble évoluer dans une autre ère. Autrement, comment expliquer qu'en dépit d'une pluviométrie très riche, la pénurie d'eau potable bat son plein dans tous les villages qui constituent cette municipalité. Ainsi, ce calvaire est enduré par les habitants de tous les villages, à l'instar d'Isseradjén, Afir, Tarihant, Agouni Oufekous, Yafagène, Yaskrene, Agouni Hamiche. La situation n'est pas récente mais il s'agit d'un problème qui perdure depuis au moins trente ans. C'est une commune vraiment lésée en matière d'alimentation en eau potable quand on sait qu'à cinq kilomètres de là, c'est-à-dire dans la commune de Ouaguenoun, l'eau coule à flots. Plus d'une fois les citoyens sous la chapelle des comités de villages ont organisé des actions de protestation afin de revendiquer ce liquide précieux. Suite à ces actions, souvent des promesses sont formulées par les responsables concernés au niveau de la direction de l'hydraulique mais ces dernières, généralement, ne font pas long feu. La commune de Boudjima, en plus de cet épineux problème qui risque encore de s'inscrire dans la durée compte tenu du fait qu'aucune perspective ne se dessine à l'horizon, est en butte à une multitude d'autres problèmes inhérents à la vie quotidienne. Le chômage est un phénomène qui touche de plein fouet la popu-



Au lieu de profiter de leurs vacances, corvée de l'eau pour les enfants.

lation de cette commune. Constituée principalement de jeunes, on peut deviner que ces derniers ont beaucoup de mal à trouver un poste de travail dans une région où aucun investissement économique ou autre n'est enregistré. C'est une région complètement livrée à elle-même. En dehors des dizaines de petits commerces dont l'ampleur ne dépasse pas le stade de la superette, il n'y a absolument rien à signaler dans cette localité pourtant distante seulement de 22 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Tizi Ouzou et de 16 kilomètres de la ville côtière de Tizirt. Un semblant de chef-lieu communal s'est dessiné depuis une dizaine d'années au lieu-dit Lekhmis, à 200 mètres du siège de la mairie. Mais il s'agit d'un centre réalisé de manière sauvage et anarchique en l'absence de tout plan d'urbanisation. Des bâtiments ont été érigés n'importe comment. Avec la prolifération des bars clandestins en plein milieu des habitations, le calvaire des habitants de la cité est quotidien. Certains ont carrément loué leurs logements pour fuir ce climat où la sérénité est totalement absente. Les fourgons de transport n'ont pas une station où garer. C'est donc de manière anarchique que les voyageurs attendent les bus et autres fourgons. Grâce à l'apport du privé, le problème du

transport ne se pose heureusement pas pour la population de la commune de Boudjima. Mais c'est plutôt l'état de la route reliant cette commune au chef-lieu de la wilaya qui est déplorable, particulièrement à partir de la ville de Tikobaine. Ainsi, pour se déplacer du chef-lieu à Tizi, il faut près d'une heure à cause de plus de cinquante dos-d'âne dressés anarchiquement tous les deux à trois kilomètres sans compter des tronçons entiers de routes complètement impraticables. La commune de Boudjima est dépourvue d'un corps de sécurité, ce qui a créé un certain climat d'insécurité et une augmentation visible de la consommation de stupéfiants qui touche aussi bien les jeunes que les personnes d'un certain âge.

Ces dernières années, deux projets ont été réalisés. Il s'agit d'une crèche communale et d'une bibliothèque communale. Les travaux sont terminés mais la population attend toujours leur ouverture. Quant au projet de réalisation d'un centre d'enfouissement technique au niveau du village de Yafagène, il a provoqué une véritable guéguerre entre le maire et des centaines de citoyens qui s'y opposent à cause des risques qu'une telle réalisation comporte sur la santé et l'environnement.

L. B.

Tizi-Ouzou au rythme de la culture chenoui

Lundi dernier, des centaines de Tiziouziens étaient présents dans la grande salle de la maison de la culture Mouloud-Mammeri aux environs de 15h. L'occasion : la cérémonie d'ouverture du Festival culturel des arts et cultures populaires de la wilaya de Tipaza à Tizi-Ouzou. Il était prévisible qu'une telle foule nombreuse allait être au rendez-vous compte tenu qu'il s'agit d'une région amazighophone qui est l'hôte de Tizi-Ouzou. D'ailleurs, le public n'a pas été déçu puisqu'il a eu droit à une palette très variée d'animations artistiques qui va de la chanson andalouse à la chanson purement locale d'expression berbère dans sa variante chenoui. L'ouverture de la semaine culturelle n'a pas commencé directement à l'intérieur de la grande salle puisque quelques minutes auparavant, sur l'esplanade principale de la maison de la culture, le coup d'envoi de la fête a été donné par des troupes folkloriques spécialisées dans la

zorna venues de Koléa. Beaucoup de présents n'ont pas manqué de relever des ressemblances frappantes dans ces rythmes avec ceux des troupes traditionnelles kabyles « Idebalen ». Après quoi, les animateurs des troupes vêtus d'habits traditionnels et suivis de centaines de spectateurs ont traversé le jardin de l'établissement culturel avant d'atterrir dans la salle de spectacles. C'est la troupe de musique andalouse « Errachidia » de Cherchell qui a ouvert le bal. Pas moins de vingt-cinq musiciens dont de belles jeunes filles parées également de tenues du terroir ont égayé une salle pleine à craquer. Chacun des vingt-cinq jeunes, qui constituent cette troupe, maniait à la perfection son instrument : le violon, le luth, la guitare, la percussion, chacun avait l'art et la manière de s'exprimer à travers ces derniers. Pendant plus d'une demi-heure, le public tiziouzien a voyagé dans le temps et dans l'espace avec des airs authentiques et d'une

richesse musicale inouïe. De belles voix féminines ont accompagné l'orchestre d'Errachidia avec une poésie que les profanes ont eu du mal à comprendre. Après cet acte I du spectacle, un poète venu de Tipaza a récité quatre de ses textes écrits dans une langue châtiée qui montre tout l'amour qu'il porte aux mots. Un poème sur l'Algérie et un autre sur Tizi-Ouzou ont été longuement applaudis par l'assistance qui a fait preuve d'une grande ouverture d'esprit sur la culture et la langue de l'autre. Mais le moment le plus fort de cette fête a été la montée sur scène du groupe de chant d'expression berbère (chenoui) à savoir la troupe de chant « Chenaoui Iyourayen ». C'est dans une ambiance électrique que les quatre membres de ce groupe moderne se sont produits. Les jeunes ont dansé sans arrêt au moment où des femmes lançaient inlassablement des youyous. Le public n'a pas arrêté de demander la chanson en chenoui

la plus célèbre en Kabylie et intitulé *Day nani* ainsi qu'une autre chanson dans la même variante berbère : *Henouni*. Les membres de la troupe les ont interprétées avec bonheur avant de conclure en apothéose par une chanson de Matoub Lounès très rythmée et engagée : *Slaâvits ayavah-ri*. La salle a explosé littéralement quand ils ont reconnu la chanson du Rebelle.

La semaine de Tipaza à Tizi-Ouzou se poursuivra jusqu'à demain, jeudi, avec notamment la programmation des pièces de théâtre pour enfants *Zaim Ennech* et *Tedj* de l'association de Fouka, une conférence sur l'histoire de la ville de Cherchell animée par Abdelkader Bensalah, un spectacle de musique moderne avec l'association « El Hilalia » de Fouka et enfin un spectacle de clôture avec l'association « L'Art authentique » de Koléa demain, jeudi à partir de 15 h.

L. B.

BAB-EL-OUED S'OFFRE UN WEEK-END AVEC AÏT MENGUELLET

Le poète a toujours quelque chose à dire...

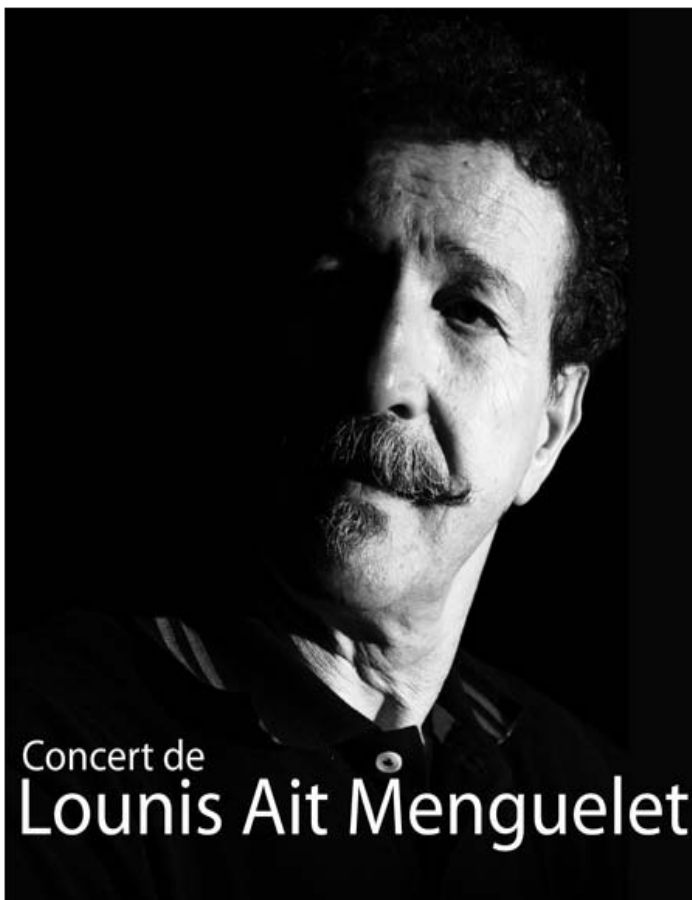
Lounis Aït Menguellet incarne certainement le personnage qui condense les tonalités subversives du poète et la sagesse mesurée de l'«amousnaw» ou du philosophe-savant si cher à Mouloud Mammeri.

PAR LARBI GRAÏNE

Ce maître de la chanson et de la musique kabyles donnera sous l'égide de l'ONCI deux concerts à Alger deux jours de suite, soit jeudi et vendredi, 23 et 24 décembre à 19h 30 à la salle Atlas de Bab-el-Oued.

Lounis Aït Menguellet incarne certainement le personnage qui condense les tonalités subversives du poète et la sagesse mesurée de l'«amousnaw» ou du philosophe-savant si cher à Mouloud Mammeri. Ses débuts se confondent avec les premiers épanchements de la jeunesse kabyle, qui a émergé à la fin des temps héroïques et des exils. Fini la guerre, fini les émigrations temporaires et les relents nostalgiques envers un pays qui incarnait presque tout, et la terre et la femme, érotisé à outrance jusqu'à faire de l'amour une idée presque abstraite. Aït Menguellet est d'abord un lieu et une mémoire. Il est resté fidèle au terroir à un moment où beaucoup d'artistes de sa génération n'ont pu résister à l'appel insistant de la mondialisation. Depuis qu'il a commencé à composer ses chansons, le poète n'a pas quitté Ighil Bamas, le village qui l'a vu naître en pleines montagnes du Djurdjura. On n'a pas beaucoup cherché à

comprendre comment le jeune chanteur va braver les interdits de sa société, la raison tiendrait peut-être au fait qu'on connaissait déjà l'histoire de nombre d'artistes qui l'avait précédé sur le même terrain. Des histoires qui sont en somme semblables en leur rudesse et qui plus est, lorsqu'elles concernent des artistes femmes. Avec Lounis l'amour se personnalise et gagne en lyrisme. Les figures féminines prennent de l'épaisseur, on est à l'époque des 45 tours et des *Wiza*, des *Djamila*, des *Ya Tejra Illili* (laurier-rose) et des *Ma troud* (Si tu pleures), on est à ce moment où le poète est encore inconscient de son talent, mais dont il va au fur et à mesure des succès s'apercevoir petit à petit. Les premiers échos de sa notoriété lui parviennent alors qu'il est enfermé pour le service militaire dans une caserne constantinoise. Il dut en sortir avec une chanson emblématique à l'époque : *S-zallamit i-hetbegh* (C'est avec les allumettes que j'égrène mes jours). Les années 70 se passent presque dans l'exploration de la gamme des relations amoureuses. La séparation d'avec la bien-aimée promise à un autre avec *Al waldin aneft-iyi* (ô parents, laissez-moi), l'attente amoureuse et impatiente avec *Urdjagh* (j'ai attendu), la passion éperdue avec *Ketbagh isem-im* (j'écris ton nom) sont là pour exalter la noblesse du sentiment amoureux. L'artiste ne sacrifie pas pour autant aux thèmes plus emblématiques de la société kabyle exaltant l'appartenance à l'identité berbère, cela a commencé d'abord à transparaître au travers de la symbolique sportive avec la chanson *JSK*. Si au



niveau de l'orchestration, la musique devient plus soignée à mesure que l'artiste avance dans sa carrière, elle restera longtemps limitée à 2 ou 3 instruments : une guitare et un instrument de percussion, le plus souvent une derbouka ainsi qu'une flûte. La polyphonie pour autant ne manque pas dans les morceaux d'Aït Menguellet. Il ne faudrait pas y voir que de la simplicité dans cette manière de procéder. La recherche de l'authenticité souvent engage son auteur dans une entreprise de restitution de ce qui lui semble être des sonorités locales. Le tournant des années 80 avec le Printemps berbère trace une

ligne de rupture avec l'œuvre précédente. Plus philosophique avec *A dunit-iv* (ô ma vie), plus politique avec *Askouti* (le scout), le nouveau répertoire s'enrichit de mille nuances sur le registre de la revendication berbère. Mais une autre étape s'ouvre en 2000 avec *Ima-d umaghar* (Le vieux a dit) qui marque le désenchantement et une reconsidération du militantisme berbère, de la politique et du sens de la vie. C'est dire que le poète a toujours quelque chose à dire, une conscience à...

L. G.

4^E ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM ARABE D'ORAN

"Les oubliés de l'histoire" et "Karantina" entrent en lice

Les deux longs métrages *les oubliés de l'histoire* (Maroc) et *Karantina* (Irak), présentées samedi soir à la salle du cinéma Maghreb d'Oran, sont entrés en lice, dans le cadre de la 4^e édition du Festival international du film arabe.

Le film *Les oubliés de l'histoire* du réalisateur marocain Hassan Ben Jelloun, qui se dispute un des prix du festival dont "l'Ahaggar d'or", raconte le désespoir des jeunes dans les pays du Sud et l'exploitation sexuelle des femmes à travers le monde. Trois marocaines "Yamna", "Amel" et "Nawel" décident de fuir leur pays pour réaliser leurs projets et trouver une vie meilleure en Europe.

Ces rêves, auxquels elles s'accrochent, tournent au tragique pour devenir un cauchemar. Elles tombent aux mains d'un réseau de prostitution où elles sont prisonnières d'une mafia sans âme activant en Belgique, avant d'être soumises à la pire exploitation physique, selon un résumé de cette œuvre d'art, dont le scénario a été écrit par Loganzo Puccila, Mohamed Soudani et Kiteriy Dohort. Dans ce film inspiré de faits réels présentant la souffrance de femmes du Tiers-Monde, le réalisateur condamne l'esclavage sexuel des femmes perpétré par des organi-



sations criminelles dont les réseaux s'étendent à travers le monde.

Ce film, dans lequel participe une pléiade de comédiens dont Meriem Ajado, constitue l'une des six œuvres réalisées par Hassan Benjelloun, où il traite de faits sociaux.

Il sera distribué prochainement en Algérie, a annoncé son réalisateur dans une conférence de presse en marge de sa projection en compétition à Oran.

Le réalisateur Benjelloun a expliqué que le thème du film a nécessité l'emploi de scènes qui décrivent la prostitution tout en ajoutant qu'il tente dans cette œuvre de présenter, au spectateur, un aspect du pardon, à travers la personnalité de *Azzouz* qui pardonne, à sa fiancée "Yamna", sa désaventure et libère par là les autres femmes qui sont tombées aussi dans les nasses de la "basse besogne".

Pour sa part, l'actrice Amel Setta qui a incarné le rôle de "Nawel", a déclaré que "les jeunes ne doivent pas être fascinés par des contrats de travail qui conduisent à des situations lamentables".

Le film *Karantina*, réalisé par le metteur en scène irakien Oday Rachid Othmane relate l'histoire d'un tueur professionnel à Bagdad, vivant dans un immeuble abandonné à côté d'une famille émigrée qu'il tente de suivre ses chagrins. Cette œuvre dont le scénario est écrit par Said Salman El Mouri met en scène des meurtres commis par cet assassin, sans limites. A noter que le film *Karantina* d'une durée de 90 minutes est le deuxième long métrage de Oday Rachid Othmane où les rôles sont campés par un groupe d'artistes dont Hothman Asaad Abdelmadjid.

APS

2^E FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE AMAZIGH

Le TR Batna décroche la palme

Le prix du meilleur spectacle du 2^e Festival national culturel du théâtre amazigh, clôturé samedi soir à Batna, est revenu à la troupe du théâtre régional de la ville hôte pour sa pièce *Agouar Amenhou*.

Le prix de la meilleure interprétation féminine a été décerné à la comédienne Souad Khelfaoui pour son rôle de la maman dans la pièce *Thememt ourzezi* (Le miel et la guêpe) de la troupe du centre culturel d'El-Madher (Batna), tandis que le prix du meilleur acteur a été attribué ex-aequo à Kamel Zerara et Hadj Ali pour leurs rôles respectifs dans *Thamedoureth* du théâtre régional d'Oum El Bouaghi et Sin ni du théâtre régional de Béjaïa.

Les prix des 2^{es} meilleures interprétations féminine et masculine sont allés à Soria Bessaâdi et Omar Zaouidi pour leurs rôles dans la pièce *Sinitiri* du théâtre régional de Tizi-Ouzou.

La pièce *Thamedoureth* du théâtre régional d'Oum El Bouaghi s'est également adjugée les prix de la meilleure musique et de la meilleure scénographie signées, respectivement, Abdelkarim Khemri et Abdetrahmane Zaaboubi. Messaoud Hadjira a obtenu le prix du meilleur texte pour la pièce *Thememt ourzezi* de la troupe de El-Madher à qui est également revenu le prix spécial du jury, ce dernier s'étant abstenu de décerner, sans s'en expliquer, le prix de la meilleure mise en scène.

Des prix d'encouragement ont été attribués aux troupes "Taltat" de la maison de jeunes de Tizi-Ouzou et "Sarkhat errak'h" de Tamanrasset au cours de la cérémonie de clôture organisée en présence des autorités locales, des directeurs des théâtres régionaux et de nombreux professionnels des planches. Un vibrant hommage a été rendu à cette occasion au regretté poète et dramaturge Abdallah Mohya, en présence de son frère Mouloud.

La troupe "Salah Gawa" de Bejaia a interprété pour l'occasion plusieurs chansons écrites par le défunt Mohya, suscitant des applaudissements nourris du public, très nombreux malgré la température glaciale.

Les recommandations du jury de cette manifestation théâtrale de dix jours ont appelé à l'ouverture d'ateliers de formation pour les troupes amatrices au niveau des théâtres régionaux, ainsi qu'à l'encouragement des productions théâtrales d'expression amazigh "sans se limiter aux seules traductions et à l'organisation de conférences".

Selon de nombreux artistes participants et spectateurs, ce festival a le mérite de mettre en exergue le théâtre amazigh et de renforcer sa présence sur la scène culturelle nationale.

Le rideau est ensuite tombé sur cette seconde édition après dix jours de spectacles animés par des troupes de Batna, Tizi-Ouzou, Béjaïa, Oum El Bouaghi, Mascara, Tlemcen, Tamanrasset et Ghardaïa, dans une ambiance rythmée, aux sons mélodieux de la troupe Noudjour Essaf.

APS

ASSOCIATION EL-HANAA DU QUARTIER BENI MERAD À BLIDA

RÉINSTALLER LE CIVISME AU QUOTIDIEN

L'organisation des citoyens dans des associations de quartier devient de plus en plus fréquente à travers le pays. Persuadés que l'action organisée est plus fructueuse et porteuse, les citoyens notamment ceux des grandes villes, sont nombreux à créer ces petites entités au sein des agglomérations urbaines, en particulier dans les nouvelles cités et ce, pour une meilleure gestion du quotidien.

PAR CHAFIKA KAHLAL

Créée en 2008, l'association de quartier El-Hanaa de Beni Merad, dans la wilaya de Blida, devient plus qu'une nécessité pour les habitants de toute la commune dans laquelle ils trouvent leur refuge et leur point de force également. L'association, selon les centaines de ses membres, est là « pour permettre aux citoyens de défendre leurs intérêts ». La wilaya de Blida a connu, rappelons-le, surtout ces dernières années, une extension particulièrement importante, ce qui a exigé une sorte d'organisation, notamment dans les plus grandes cités, pour mieux communiquer avec les autorités locales surtout quand il s'agit des petits soucis du quotidien. « A l'instar de ces dizaines d'associations de quartiers qui naissent dans différentes localités de notre wilaya, nous nous sommes organisés dans cette association afin de mieux gérer notre quotidien ainsi que nos rapports avec les autorités », dira le président Kermach Djamel. Il faut noter que le mouvement associatif, notamment les associations de quartier en Algérie, a connu une nette progression et ils sont même devenues une nécessité absolue et participent clairement à l'organisation de la vie au sein des cités. Ces entités, en effet, ont pu servir de trait d'union entre les différentes parties, facilitant le dialogue et aidant à une intervention plus efficace des autorités communales. « Au début, ça paraissait un peu difficile de s'auto-défendre dans un milieu urbain de plus en plus anarchique. Il faut bien avouer que le civisme et la citoyenneté dans ces temps de la technologie et de la rapi-



Ces associations de quartiers, de plus en plus nombreuses et de mieux en mieux organisées, servent de trait d'union entre les différentes parties, facilitent le dialogue entre ces dernières et aident à une intervention plus efficace des autorités communales.



dité deviennent hélas des mots très anciens et même oubliés. A l'ère des fast-foods et de la consommation rapide, les gens n'ont hélas plus le temps d'admirer l'environnement, donc de remarquer cette insalubrité qui envahit notre vie et pourrait notre existence. Donc, le plus important pour nous en tant que locataires d'une cité flambant neuve était justement de mettre ce bijou doté de toutes les commodités à l'abri de cette anarchie et inculquer aux habitants l'esprit de l'organisation pour faire durer le plus longtemps possible notre bien-être », nous dira le respon-

sable de l'association El-Hanaa. « Il est vrai que nous n'avons, au début, pas pu faire face à cette minorité d'habitants inconscients et insouciants de la protection de notre environnement et donc de notre quiétude, mais en concrétisant plusieurs projets et en réalisant nos objectifs, des dizaines de personnes ont voulu adhérer et tout le monde se met à fond maintenant pour améliorer davantage notre cadre de vie », affirme le responsable. Plusieurs objectifs ont été donc tracés par les membres de ladite association pour assurer les meilleures conditions et un cadre de vie

agréable, à commencer par la préservation de l'environnement qui fait partie des prérogatives de cette organisation, notamment face à l'urbanisation anarchique qui porte atteinte gravement à l'image de nos villes. Il est toutefois à noter, dira le président, « que l'action des associations demeure très insuffisante face au laisser-aller de certains habitants et des autorités, en plus du manque de moyens, mais notre présence constitue tout de même un plus pour la gestion des cités. Transmettre, gérer les manques au sein des cités et surtout transmettre, même d'une façon officieuse, les préoccupations des habitants aux services concernés et aux autorités locales, pour justement une meilleure coopération au bénéfice de chacune des parties, sont les bases sur lesquelles l'association El-Hanaa de Beni Merad active. Nous essayons d'encadrer et de bien organiser nos réclamations. Ainsi, elles seront certainement mieux prises en charge, et beaucoup plus rapidement puisque, organiser notre contact avec les pouvoirs publics est plus facile et efficace ». Etant comme un véritable trait d'union entre le citoyen et les responsables communaux, ladite association a participé à la résolution de multiples problèmes, notamment ceux liés à l'amélioration de l'environnement et de la qualité de vie pour les habitants non seulement de son quartier, mais de plusieurs autres dans les différentes communes de la

wilaya de Blida. « En collaboration avec plusieurs autres associations, nous avons aussi organisé des rencontres et des débats sur plusieurs thèmes et dans différents domaines pour informer les citoyens et les sensibiliser sur surtout ce qui concerne les fléaux sociaux, la santé publique et aussi l'action sociale et la charité qui se dissout petit à petit dans notre société. » Les membres de l'association, à l'instar de plusieurs autres dans la wilaya de Blida, ont relevé avec succès le défi de bien gérer leur quotidien et régler les petits soucis de tous les jours par eux-mêmes, et à présent tout va pour le mieux pour leur quartier. De ce fait, la gestion du quartier devient automatiquement beaucoup plus efficace au grand bonheur des résidents. Des campagnes de nettoyage, d'aménagement, de peinture, de plantation... deviennent des actions volontaires et très normales dans les quartiers de la commune de Beni Merad depuis la création de ces associations. Il est à noter que l'organisation participe aussi dans les séminaires et les réunions nationales des associations pour s'échanger des idées avec des associations de tous les pays et trouver les meilleurs moyens qui peuvent assurer une vie paisible et moderne aux citoyens.

C. K.

ASSOCIATION «ENFANT» DE TIPASA

Pour une enfance joyeuse

PAR KAHINA KAHLAL

A l'occasion des vacances scolaires, et pour assurer la continuité du Mois de l'enfant clôturé le 18 du mois en cours ; le mouvement associatif notamment dans la wilaya de Tipasa s'est organisé pour doubler le nombre d'activités socioculturelle au profit des enfants, des étudiants et de la jeunesse en général. L'association, enfant de Cherrhell dans la wilaya de Tipasa en collaboration avec plusieurs organisations, notamment les autorités locales, organise au long de ces vacances des journées d'épanouissement et de détente au profit des enfants et des jeunes de la localité. Et ce dans le but de prendre en charge une enfance très douée et créative, mais très souvent étouffée par l'incompréhension des parents qui pour leur majorité n'arrivent pas à accorder du temps pour écouter, assister et simplement aimer et croire en leurs enfants. Mais aussi des pouvoirs publics qui n'accordent hélas pas beaucoup d'attention aux loisirs et à l'épanouissement des jeunes dans notre pays. Nul programme n'a hélas pensé à cette frange importante de notre société et créer

des espaces où peuvent s'épanouir nos enfants. L'association Enfant qui vient tout juste de naître dans la localité a donc en collaboration avec plusieurs autres essayé de créer cet espace où durant ces vacances justement toutes les activités sont permises : dessin, sport, chant, danse et même écriture littéraire. « Nous avons pensé durant ces vacances d'hiver de laisser nos enfants faire tout ce qu'ils veulent tout en leur offrant un bon encadrement bien sûr », nous dira Ben Dali Amina, vice-présidente de l'association. « Nous avons constaté que l'enfant n'a besoin donc que d'un peu d'espace et de liberté pour s'exprimer et montrer son savoir-faire et surtout durant ses vacances où le vide et la manque de loisir ne pourraient que le déprimer surtout qu'il n'existe malheureusement pas beaucoup d'espaces ou d'aires de jeu équipés pour les accueillir », poursuit-elle. Donc l'association qui active officiellement depuis le début de l'année en cours a contacté bien avant les vacances plusieurs organisations et des parents autour d'elle pour organiser des sorties, des excursions aux profits des enfants ou les ramener au

siège où plusieurs activités leur sont réservées. « Il est important de partager des activités avec ses enfants, rester avec eux et les observer un peu mieux. L'association compte parmi elle des éducateurs bénévoles qui peuvent assurer l'encadrement et durant les vacances, très nombreuses sont les personnes qui viennent partager avec les membres ce plaisir de voir vivre joyeusement un enfant », dira la responsable. Il est important de noter que les activités de l'association et sa présence dans toutes les occasions concernant l'enfance a fini par attirer l'attention des autorités locales qui ont fini par intervenir en lui offrant un siège plus grand et mieux équipé. L'association ainsi mieux organisée a commencé à tracer des plans d'actions et des projets à court, moyen et long termes au profit des enfants en commençant par le projet d'amélioration de la communication enfant-parents et ensuite mener un combat pour améliorer les conditions de l'enfance en Algérie notamment en ce qui concerne leur épanouissement. Une initiative à encourager.

K. K.

DÉTÉRIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Les associations El Tahadi et Echiffa lancent un SOS

PAR CHAFIKA KAHLAL

Un véritable cri de détresse, était celui qu'ont lancé, l'association nationale des handicapés moteurs Ettahadi (le défi) et l'association des malades neuromusculaires (Echiffa), appelant l'État à une action « urgente » pour la prise en charge de cette frange de la société. Encore une fois l'Association Ettahadi, en charge de l'assistance aux handicapés moteurs au niveau d'Alger a revendiqué, lundi dernier lors d'une conférence-débat, organisée au centre de presse du quotidien *El Moudjahid*, un salaire de 15.000 DA et un logement social pour chaque handicapé en Algérie. Aussi les intervenant ont tous réclamé « plus de respect à ces personnes qui n'ont pas choisi leur sort ». Nul n'est à l'abri du handicap dira Bouzoura Hamza, le président de l'association, qui a tiré la sonnette d'alarme en évoquant les conditions lamentables dont laquelle vit cette frange de la société, dont on se rappelle qu'à l'approche des journées nationales, arabe ou mondiale du handicap et encore cette année, même lors de la journée internationale qui a eu lieu le 4 décembre dernier, le handicapé algérien a été complètement ignoré, dira Douadji Kenza, la secrétaire générale de l'association dans son intervention. Evoquant le côté financier des personnes handicapées en Algérie, les intervenants ont insisté sur la misère que vivent ces personnes dans leur majorité démunies. La prime allouée aux handicapés est insignifiante. Les handicapés revendiquent leurs droits au même titre que tout citoyen algérien, diront les intervenants. Face à toutes les difficultés que rencontre le handicapé au quotidien, ces 4.000DA sont très insuffisants, « sachant que les couches seules coûtent les trois quarts de cette minable somme », ajoutera Mme Douadji. Abordant le volet médical, le conférencier déclare que ces personnes ne bénéficient d'aucun droit dont les soins



médicaux qui restent un besoin primordial pour ces malades. Il a tenu à souligner le fait que les hôpitaux publics envoient souvent leurs patients vers les cliniques privées pour effectuer les examens médicaux, par manque de moyens. Or, « les cliniques privées n'ont pas signé de convention avec la CNAS pour que ces personnes puissent se faire rembourser leurs soins », fait remarquer M. Bouzoura. Plusieurs témoignages de handicapés ont eu lieu lors de cette rencontre. Un intervenant a parlé du retard de l'attribution de la prime, faisant remarquer que les handicapés de la commune d'El Achour par exemple, n'ont pas touché, cette prime depuis plus d'un an maintenant. Tous les présents étaient d'accord que « le handicapé moteur en Algérie vit le calvaire au quotidien, il est chaque jour confronté à toutes sortes de problèmes, que sauf lui peut ressentir ». « Rien n'est fait en matière d'assistance et de prise en charge pour cette frange de la société, et ce malgré les textes de lois portant sur les droits des handicapés » a ajouté M Bouzara. « Les handicapés moteurs sont face à de multiples difficultés qui compliquent leur existence », a-t-il souligné. « Ils souffrent du problème de l'accessibilité, où ils ont du mal pour accéder aux lieux publics, en majorité dépourvus de pentes, ainsi que l'accès aux transports (bus, taxis, trains...) », a-t-il expliqué. Les conféren-

ciers ont aussi déploré « le manque de respect » à ces personnes au sein de la société, car celles-ci sont souvent sujettes à des comportements ou des questions « embarrassantes » à leur rencontre de la part des gens « peu sensibles » à leur souffrance physique et psychologique. De son côté, Bouzidi Toufik, de la même association, a également souligné les larmes aux yeux la détresse des handicapés, qui « souffrent aussi matériellement que psychologiquement ». « Que peut faire un handicapé avec seulement 4.000 DA par mois », s'est interrogé M. Bouzidi, précisant qu'il « ne veut pas devenir mendiant en tendant la main à chaque besoin ». « Le handicapé a besoin aussi d'une autonomie financière », a-t-il dit. Le président de l'association Echiffa, Bouras Abdelkader, a de son côté relevé qu'« il y a un manque de prise en charge des malades neuromusculaires, dont plusieurs cas ont des maladies rares ou méconnues nécessitant une assistance multidisciplinaire, ce qui est compliqué et coûteux ». Les deux associations Ettahadi et Echiffa ont interpellé l'État à donner « davantage d'attention » aux handicapés, en général, et aux handicapés moteurs, en particulier, en leur assurant une « meilleure prise en charge afin de leur alléger le fardeau de leur handicap ».

C. K.

Mots sur Mieux

INCULQUER LES BONNES HABITUDES

*PAR KERMACH DJAMAL

Depuis déjà plusieurs années maintenant, les citoyens algériens ont pris conscience que l'organisation est le seul moyen qui assure le bien-être au quotidien. Plusieurs habitants de quartiers, notamment les nouvelles cités, procèdent à la création d'associations de quartiers qui, depuis ces dernières années, sont devenues plus qu'une nécessité pour une bonne gestion du quotidien des citoyens. Sachant que l'organisation est la clé de la réussite dans tous les domaines. Et pour avoir une vie paisible, il faut bien contribuer à l'élimination des facteurs de nuisances quotidiennes. On ne peut pas contempler et admirer la beauté de nos quartiers si on jette des ordures par les fenêtres, et on ne peut pas aussi voir nos enfants s'amuser si on ne leur réserve pas un espace à eux dans nos quartiers. Et on ne peut pas non plus avoir le beurre et l'argent du beurre, il faut toujours des sacrifices pour avoir ce qu'on espère. C'est pareil dans les cités, il ne faut pas attendre que les autorités fassent tout pour nous, parce que ce sont nos enfants qui sont privés de leur enfance s'ils ne trouvent pas où s'amuser en sortant devant chez eux, et c'est nous qui sommes tracassés de voir autant de dégradation dans notre environnement et de laideur dans nos quartiers. Il est vrai que l'action individuelle ne peut en aucun cas être suffisante mais la volonté de faire, même tout seul, peut réaliser des miracles et aussi donner l'exemple aux autres. Même nous, en tant qu'êtres humains nous ne pouvons donner le meilleur de nous-mêmes que si on est au sein d'un groupe, parce que chacun de nous sait qu'il sera valorisé et jugé par ce groupe, donc il ne peut que faire de son mieux pour recevoir des compliments au lieu de châtiments. Etant dans un groupe, nous essayerons tous d'être les meilleurs parce qu'on s'observe les uns les autres. Il est important de savoir aussi que l'anarchie ne fait que rendre plus compliqués nos problèmes et nos petits soucis du quotidien et que jamais les autorités locales n'écouteront nos préoccupations si on est mal organisé. Il est aussi important d'avouer que la majorité de nos problèmes quotidiens sont le fruit de notre ignorance et de notre incivisme. N'est-il donc pas temps de se réconcilier avec nos principes et notre civisme ? N'est-il pas temps encore de renouer avec la nature, l'environnement et la beauté ? N'est-il encore pas temps d'inculquer les bonnes habitudes à nos enfants et leur donner les bons exemples et les bons gestes du quotidien.

*D. K. Président
de l'association El-Hanaa

Si vous désirez vous faire connaître, cet espace est celui de la vie associative. Envoyez vos suggestions sur notre e-mail : midi-association@lemidi-dz.com

IRAK

Le Parlement devait voter hier la composition du nouveau gouvernement

Le Parlement irakien devait voter hier la composition d'une partie du gouvernement d'unité nationale, dont la liste et le programme ont été transmis lundi par le Premier ministre Nouri al-Maliki, ont rapporté lundi les agences de presse. "Le Parlement a reçu le programme et les noms (des ministres). Il y aura une session mardi (hier, ndlr) après 14h00 (11h00 GMT) pour voter sur les nouveaux ministres", a annoncé aux journalistes le président de la Chambre des députés, Oussama al-Noujaifi. "Notre désir est de mettre en place un gouvernement fort capable de résoudre la crise que traverse le pays", a-t-il ajouté. Selon une source parlementaire, M. Maliki a fourni les CV de seulement 29 ministres, soit environ 70% des postes à pourvoir. Selon la Constitution, le Parlement doit approuver les noms de chaque ministre ainsi que le programme du gouvernement. Les ministres doivent ensuite prêter serment mais certains portefeuilles font encore l'objet d'âpres discussions.

SUD-SOUDAN

Le référendum aura lieu le 9 janvier

Le président soudanais, Omar el-Béchir, a réaffirmé lundi son engagement pour la tenue du référendum sur l'avenir du Sud du Soudan à la date prévue, soit le 9 janvier 2011. "Nous nous sommes mis d'accord sur la conduite du référendum sur le Sud-Soudan selon l'accord de paix que nous avons signé en janvier 2005", a déclaré le chef de l'Etat soudanais, tout en soulignant que cette consultation populaire doit se dérouler dans un climat dépourvu de pressions à l'égard des électeurs sud-soudanais et doit être "libre, juste et crédible". Le président el-Béchir s'exprimait ainsi lors d'une rencontre avec son homologue mauritanien, Mohamed Ould Abdel-Aziz, en visite à Khartoum. Le Soudan doit organiser un référendum sur l'avenir du Sud du pays le 9 janvier, conformément à l'accord de paix global (CPA) signé en 2005, et qui a mis fin à deux décennies de guerre civile entre le nord et le sud du pays. Un autre référendum prévu dans le même cadre sur l'avenir de la région pétrolière d'Abeiy (centre), prévu initialement pour la même date, a été reporté sin die.

KENYA

Trois morts dans un attentat à Nairobi

Un attentat à la bombe contre un autobus dans le centre de Nairobi (Kenya) a fait lundi trois morts et 23 blessés, a annoncé la police kenyane. L'autobus, qui devait partir pour Kampala, la capitale ougandaise, était garé dans une rue passante du centre de Nairobi quand la bombe a explosé vers 19h30 locales (16h30 GMT), précise-t-on de même source. Selon le chef de la police locale, il existe de "fortes indications" que des groupes extrémistes préparaient des attentats avant les fêtes de Noël. Un témoin, interrogé par la télévision kényane, a affirmé que trois personnes qui avaient tenté de monter à bord du bus ont actionné l'engin explosif au moment où un garde de sécurité leur demandait de vérifier leur bagage.

APS

JOURNALISTES FRANÇAIS ENLEVÉS EN AFGHANISTAN

UNE NOUVELLE VIDÉO COMME PREUVE DE VIE

Une nouvelle vidéo des deux journalistes retenus en Afghanistan s'adressant à leurs familles a été envoyée en France, près d'un an après leur enlèvement, a annoncé lundi la chaîne de télévision France 3.

L'enregistrement a été authentifié et date "vraisemblablement du mois de novembre", a précisé le ministère des Affaires étrangères.

"La vidéo est à la disposition des familles avec qui nous sommes en contact permanent", a précisé à Reuters un porte-parole du Quai d'Orsay.

La dernière vidéo des deux hommes datait du mois d'avril et la dernière preuve de vie remontait à la fin du mois d'août. Hervé Ghesquière et Stéphane Taponier ont été enlevés au nord-est de Kaboul le 29 décembre 2009. Les autorités militaires françaises avaient évoqué en septembre une proche libération des captifs, qui se fait toujours attendre, après 356 jours de détention. Le chef d'état-major des armées, Edouard Guillaud, avait alors jugé "raisonnable" d'espérer une libération "d'ici Noël". En novembre, Nicolas Sarkozy avait reçu les familles des otages et s'était déclaré "plutôt confiant" sur leur sort. "Nous avons eu connaissance aujourd'hui d'une nouvelle vidéo, une nouvelle preuve de vie de nos deux confrères", a déclaré un responsable de France Télévisions sur le plateau de France 2. "Ils semblent en bonne santé bien qu'évidemment affectés par leur détention. Cela fera bientôt un an



Hervé Ghesquière et Stéphane Taponier.

(...) Ils s'adressent à leurs familles avec des messages assez personnels (...), à leurs compagnes. Nous n'en savons pas plus à ce stade", a ajouté Arnaud Miguet. Les deux reporters tournaient un documentaire pour le magazine "Pièces à conviction" de France 3 quand ils ont été enlevés. Ils se trouvaient avec leurs trois accompagnateurs afghans dans la province de Kapisa, au nord-est de Kaboul, où est présent un fort contingent de soldats français. Dimanche, la ministre des Affaires étrangères, Michèle Alliot-Marie, avait fait état de procédures visant à accélérer leur libération. "Ce que nous espérons, c'est que les démarches qui ont été faites, notamment par le gouvernement afghan, nous permet-

tront de les retrouver le plus rapidement possible", a-t-elle dit sur TV5 Monde, sans plus de précision. "Nous savons qu'ils sont vivants, plutôt en bonne santé même s'il est évident qu'au bout d'un an ça doit commencer à peser", a ajouté Michèle Alliot-Marie. Leur détention dépasse en longueur celles, en Irak, des journalistes Georges Malbrunot et Christian Chesnot, ou de Florence Aubenas, retenue otage pendant 157 jours en 2005. Cette dernière préside aujourd'hui le comité de soutien à Hervé Ghesquière et Stéphane Taponier, qui organise le 29 décembre un rassemblement devant l'Hôtel de ville de Paris pour marquer leur première année de détention.

R. I.

CONFLIT ENTRE LES DEUX CORÉES

Le sapin de Noël de toutes les tensions

La tension reste palpable entre les deux Corées. Dernier sujet de discorde entre les deux riverains : un arbre de Noël illuminé, situé côté Corée du Sud mais à proximité de la frontière avec la Corée du Nord, qui devrait être allumé ce mardi soir par un groupe religieux sud-coréen, au lendemain des manœuvres militaires entreprises par Séoul sur Pyongyang. Ce groupe religieux a prévu d'allumer, pour la première fois depuis sept ans, des guirlandes électriques dessinant la forme d'un grand arbre de Noël au sommet d'une colline contrôlée par l'armée sud-coréenne, à seulement trois kilomètres de la frontière et à

portée de tirs des soldats nord-coréens. Or, les deux Corées ont conclu un accord en 2004 pour cesser les exercices de propagande officielle près de leur frontière commune et le Sud avait, en outre, accepté de ne plus allumer cet immense arbre de Noël. Le Nord accuse le Séoul d'allumer des lampions de Noël près de la frontière pour encourager des idées religieuses parmi ses soldats et sa population.

Séoul et la propagande

Depuis cet accord, le Sud a repris quelques activités de propagande à la frontière, après le torpillage d'une corvette sud-

coréenne en mars 2010 et le bombardement de l'île sud-coréenne de Yeonpyeong par Pyongyang le mois dernier. Séoul a également réinstallé près de la frontière des hauts-parleurs, tournés vers le Nord, destinés à délivrer des messages de propagande, mais sans les mettre en marche. Pyongyang a prévenu qu'il tirerait dessus dès qu'ils seraient allumés. La Corée du Nord avait également menacé son voisin d'"un désastre", mais a finalement renoncé à des représailles, estimant qu'elle "n'en ressentait pas le besoin".

R. I.

CÔTE D'IVOIRE

Laurent Gbagbo au ban des nations

La pression s'accroît sur Laurent Gbagbo, qui refuse toujours de reconnaître sa défaite à l'élection présidentielle du 28 novembre et de céder sa place à son rival, Alassane Ouattara, donné vainqueur. L'Union européenne, qui lui avait laissé jusqu'à dimanche pour quitter le pouvoir, a annoncé lundi ses sanctions. Les visas d'entrée dans l'UE ne seront plus délivrés à 19 responsables ivoiriens, dont le président sortant, et un gel des avoirs est à l'étude. «Nous nous attendons à ce que la mesure soit adoptée mercredi et entre en vigueur jeudi, avec effet immédiat» a déclaré l'une des porte-parole de la

Commission européenne, rapporte le site 20 minutes. A cela s'ajoute la décision du Conseil de sécurité de l'ONU, qui a annoncé lundi, contre l'avis de Laurent Gbagbo, le maintien pour six mois de la force de maintien de la paix Onuci, dont le mandat arrive à échéance le 31 décembre. Sur le terrain, le pays continue de s'enfoncer dans la violence. Dimanche, l'ONU dénonçait des «violations massives des droits de l'Homme» qui auraient fait plus de 50 morts et 200 blessés ces derniers jours. Les Etats-Unis ont décidé d'évacuer le personnel «non essentiel» de son ambassade. Paris déconseille à ses res-

sortissants de se rendre en Côte d'Ivoire et demande aux 15.000 Français présents sur place de se conformer aux mesures de sécurité. Dimanche, la ministre des Affaires étrangères, Michèle Alliot-Marie, a rappelé que les 950 soldats français du dispositif Licorne étaient «en capacité» d'évacuer ces ressortissants. Quant à Laurent Gbagbo, rien ne semble vraiment l'intimider. Son ministre de l'Intérieur a nié les critiques formulées par l'ONU, tandis que ses partisans se disent prêts à livrer un combat à mort pour le maintenir au pouvoir.

R. I.

SELON LE GOUVERNEUR AMÉRICAIN BILL RICHARDSON

La Corée du Nord va autoriser le retour de l'AIEA

La Corée du Nord s'est engagée à autoriser le retour des inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) sur son territoire, a annoncé hier le gouverneur américain Bill Richardson après une visite à Pyongyang

Les inspecteurs de l'AIEA travaillant sur le programme nucléaire de la Corée du Nord avaient été exclus du pays en avril, ce qui avait mis fin aux négociations à six (Corée du Nord, Corée du Sud, Etats-Unis, Russie, Chine et Japon).

"Ils vont autoriser le personnel de l'AIEA à se rendre à (la centrale) de Yongbyon pour s'assurer qu'ils ne produisent pas de l'uranium hautement enrichi et que leurs activités ont des visées pacifiques", a dit Bill Richardson à la presse, après son arrivée à Pékin en provenance de la capitale nord-coréenne.

Une porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères a indiqué devant la presse que Pékin avait pris connaissance des conclusions du voyage du gouverneur du Nouveau Mexique et que la Chine encourageait la Corée du Nord à accepter le retour des inspecteurs de l'AIEA.

Pour la diplomatie chinoise, seuls le dialogue et une coopération accrue seront à même d'apaiser les tensions dans la péninsule coréenne, a dit la porte-parole,



Bill Richardson.

Jiang Yu. "La Corée du Nord a le droit d'utiliser la technologie nucléaire à des fins pacifiques mais dans le même temps elle doit accepter les inspecteurs de l'AIEA", a-t-elle déclaré.

La Corée du Nord, qui a enfreint ses engagements internationaux par le passé, travaille depuis plusieurs années à développer un programme nucléaire grâce à sa centrale de Yongbyon. Les Nord-Coréens semblent reconnaître qu'ils ont "agi d'une manière trop négative à l'égard des négociations", a expliqué le responsable américain. Pyongyang a préféré ne pas réagir

aux exercices d'artillerie organisés lundi par l'armée sud-coréenne dans la petite île de Yeonpyeong, proche de la ligne de démarcation entre les deux pays.

Un haut responsable du gouvernement sud-coréen a estimé mardi que la récente attaque de ses voisins était tout autant liée à la situation politique intérieure en Corée du Nord qu'au conflit historique entre les deux pays. Le responsable a ajouté que son gouvernement ne pouvait pas prendre au sérieux l'offre des Nord-Coréens tant que celle-ci n'était pas officielle.

R. I.

TREMBLEMENT DE TERRE EN IRAN

10 morts et des villages détruits



Au moins dix personnes sont mortes et plusieurs centaines ont été blessées dans un tremblement de terre qui a frappé, lundi 20 décembre dans la soirée, le sud-est de l'Iran, a rapporté hier l'agence Mehr, citant un responsable régional.

Les dégâts ont été concentrés dans des villages de la zone de Sahraj, et sept morts et des centaines de blessés ont été retirés des gravats, selon le gouverneur de la province de Kerman, Esmail Najjar. Au vu des dégâts, le bilan devrait augmenter. L'épicentre du séisme, d'une magnitude de 6,5, se situe près de la ville de

Hosseinabad, dans la province de Kerman. Le séisme a été suivi d'une trentaine de répliques, dont l'une d'une magnitude de 5, selon le gou-

verneur, citant le département de géophysique de l'université de Téhéran. Les médias officiels ont rapporté que des répliques légères étaient encore enregistrées mardi près du cœur de l'épicentre. L'institut américain de recherche géologique (USGS) a estimé la magnitude à 6,3 et la profondeur du séisme à 12,3 km.

Lundi soir, le site Internet de la télévision d'Etat avait indiqué que le séisme avait eu lieu à 22h12 heure locale. Mohsen Salehi, responsable des situations de crise pour la province du Kerman, avait déclaré de son côté à l'agence IRNA que les lignes téléphoniques étaient hors d'usage et

que le séisme avait été suivi de répliques plus faibles.

Une vingtaine de villages autour de l'épicentre, composés pour la plupart de maisons faites de briques en terre, ont été partiellement ou complètement détruits, selon les médias officiels. Hosseinabad est proche de la ville de Bam, frappée en 2003 par un séisme particulièrement meurtrier, qui avait fait 31.000 morts. Cette secousse, de magnitude 6,3, avait tué un quart de la population de Bam et détruit l'antique citadelle en torchis de la ville. L'Iran, situé sur plusieurs failles terrestres, est sujet à de fréquents séismes.

R. I.

Signature d'un accord pour la construction de 2 réacteurs nucléaires russes

Le président russe Dimitri Medvedev et le Premier ministre indien Manmohan Singh, ont signé mardi à New Delhi, un accord portant sur la construction par la Russie de deux réacteurs nucléaires, à la faveur de la visite en Inde du président russe, selon un communiqué commun. Les réacteurs nucléaires seront construits dans une centrale située dans l'Etat du Tamil Nadu, au sud de l'Inde, où Moscou implante actuellement deux autres unités. M. Medvedev et son hôte, le Premier ministre indien se sont fixé, d'autre part, comme objectif le doublement de leurs échanges commerciaux d'ici 2015, à 20 milliards de dollars, a indiqué la même source. Saluant un partenariat stratégique "spécial et privilégié", Manmohan Singh a déclaré que la Russie était "un ami de longue date qui est resté à nos côtés lorsque nous en avions besoin par le passé". Le président russe a souligné pour sa part le soutien de Moscou à New Delhi, "un candidat sérieux et méritant" pour un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU.

APS

THAILANDE

Fin de l'état d'urgence aujourd'hui à Bangkok

La Thaïlande lève aujourd'hui l'état d'urgence décrété il y a huit mois à Bangkok lors des manifestations anti-gouvernementales des Chemises rouges. Mais le gouvernement conservera des pouvoirs extraordinaires en matière de sécurité. Selon le Premier ministre Abhisit Vejjajiva, la situation actuelle ne justifie plus les vastes opérations de contrôle imposées lors des manifestations d'avril quand les Chemises rouges, qui exigeaient le départ du chef du gouvernement et des élections anticipées, avaient installé un campement fortifié au cœur de la capitale. Le gouvernement conservera des pouvoirs extraordinaires dans le cadre de la loi de sécurité intérieure, qualifiée par le Premier ministre de "loi sécuritaire normale". Instaurée en 2008, elle permet des gardes à vue allant jusqu'à sept jours. Elle permet aussi d'imposer le couvre-feu et ainsi que des restrictions sur la liberté de mouvement dans des situations jugées dangereuses pour la sécurité nationale. Les responsables de la sécurité "doivent pouvoir surveiller la paix et l'ordre et être prêt à gérer tout incident fâcheux", a déclaré le Premier ministre devant la presse après avoir réuni son gouvernement pour révoquer le décret instaurant l'état d'urgence. Des protestations sporadiques ont continué depuis que l'armée est intervenue contre sur le campement des Chemises rouges le 19 mai. Lors des dernières semaines de manifestations, les heurts entre militants et soldats ont fait 90 morts et plus de 1.400 blessés.

POUR CIBLER LES RESPONSABLES D'AL QAIDA AU PAKISTAN

L'armée américaine veut mener des opérations spéciales

De hauts responsables militaires américains veulent accroître les interventions terrestres des forces spéciales dans les zones tribales pakistanaises, rapporte le New York Times. Les forces américaines interviennent au Pakistan principalement dans le cadre d'opérations secrètes menées par des milices afghanes pour recueillir des renseignements et via des raids de drones (avions télécommandés, sans pilote), provoquant des réactions hostiles des responsables pakistanais. Les attaques de drones sont généralement attribuées à la CIA, même si l'agence de renseignement américaine n'a jamais admis publiquement en être responsable. Des responsables militaires ont indiqué au New York Times que l'envoi des forces spéciales au-delà de la frontière permettrait de recueillir de précieux renseignements auprès des militants islamistes qui seraient éventuellement capturés et conduits en Afghanistan voisin pour y être interrogés. "Nous n'avons jamais été aussi prêts d'avoir le feu vert pour franchir la frontière", a déclaré un haut responsable américain, cité par le quotidien. Mais un haut responsable de l'administration Obama a toutefois affirmé qu'il n'était pas favorable à des opérations trans-frontalières, estimant qu'elles avaient été plutôt contre-productives, à moins de cibler des responsables d'Al-Qaïda. Le responsable s'est aussi dit inquiet du fait que les conséquences politiques au Pakistan n'annulent les bénéfices tactiques de ces opérations. L'agence de renseignement américaine mène une campagne de tirs de drones Predator ou Reaper dans les zones tribales du nord-ouest du Pakistan, considérées comme des sanctuaires pour les militants islamistes qui franchissent la frontière afghane pour combattre les troupes de la coalition. Ces attaques se sont nettement intensifiées depuis l'été 2008. Quelque 117 frappes ont été menées depuis le début de l'année, soit plus du double par rapport à 2009, selon le décompte du centre de réflexion Fondation pour une nouvelle Amérique.

SPORT MILITAIRE

CHAMPIONNAT NATIONAL DE BOXE

Coup d'envoi à Blida

Le coup d'envoi du Championnat national militaire de boxe a été donné lundi dernier à Blida par le chef d'état-major de la 1^{ère} région militaire, le général Benzakhroufa Abdelkader. Dans son allocution d'ouverture de cette manifestation sportive qui s'est déroulée à la salle omnisports du complexe sportif régional militaire de Blida, le général Benzakhroufa a exhorté les participants à faire preuve de discipline et de fair play et à donner libre cours à leur talent et à leur savoir faire en vue de donner une image honorable du sport militaire. L'orateur a également souligné les participations plus qu'honorables des boxeurs militaires algériens dans les joutes sportives internationales d'où l'intérêt qu'accorde l'état major de l'ANP, à cette discipline, a-t-il dit, et les moyens mobilisés par celui-ci pour la promotion du sport en général et du noble art en particulier. L'ensemble des régions militaires commandements, écoles et divisions prennent par à ce championnat qui s'étale sur 4 jours.

BADMINTON

OPEN D'ALGER À HUSSEIN DEY

Une cinquantaine d'athlètes attendue

Une cinquantaine d'athlètes (garçons et filles) représentant les clubs de différentes wilayas du pays sont attendus, vendredi et samedi prochains à Alger, pour prendre part à l'Open national d'Alger de badminton, a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne de badminton (FAB). Cinq titres nationaux, en individuel filles, individuel garçons, double filles, double garçons et duo mixte seront mis en jeu durant cette compétition qui prendra fin samedi à la salle OMS Mohamed Handjar El Makaria (Hussein Dey). Le tournoi devrait permettre aux athlètes de glaner des points qui seront comptabilisés avec les autres points cumulés dans les différents Open, ce qui leur permettra d'améliorer leur classement national individuel pour la fin de saison. Les matchs de vendredi et samedi devraient être marqués par une grande compétitivité et par un niveau technique assez élevé, selon les responsables de cette discipline.

SPORTS SAHARIENS

3^E FESTIVAL NATIONAL

El Oued à l'honneur

Le coup d'envoi du troisième Festival national des sports sahariens a été donné lundi dernier à El Oued sous le signe Sports-Tourisme-Echanges. Initiée par la Ligue de wilaya du sport pour tous et de proximité, cette manifestation de trois jours prévoit la participation de 180 athlètes, venus de plusieurs wilayas du pays, pour se mesurer dans trois disciplines sportives, selon les organisateurs. Ces disciplines sont le football sur sable, dans la région de Guemmar, la course sur sable, parcours sablonneux dans les périphéries d'El Oued et de Oued El Allenda, et le ski sur sable, sur les dunes d'El Oued. Organisée avec le concours de la Fédération nationale du sport pour tous, cet événement sportif vise la mise en relief des atouts touristiques et historiques de différentes régions de la wilaya d'El Oued, ainsi que le renforcement des liens entre les jeunes de l'Algérie, a souligné Abdelmalek Chihani, président de la Ligue de wilaya du sport pour tous et de proximité. Ce festival, qu'abrite la wilaya d'El Oued pour la troisième fois, après avoir accueilli les éditions de 2008 et 2009, sera sanctionné par une remise des prix, a-t-on signalé.

APS

HANDBALL

DJAAFER AIT MOULOUD, PRÉSIDENT DE LA FAHB

«La manifestation de Batna est une grande réussite»

La manifestation abritée par la capitale des Aurès, Batna, lundi passé, est une grande réussite sur tous les plans, c'est ce qu'a affirmé, hier, à Alger, le président de la Fédération algérienne de handball (FAHB), Djaâfer Ait Mouloud.

PAR MOURAD SALHI

« Cette manifestation, qui entre dans le cadre de la promotion de la discipline en Algérie et dans le cadre du travail du secrétaire général de la Fédération, Habib Laban, qui a été désigné comme ambassadeur de la Fédération internationale de handball (IHF) pour l'Algérie, ainsi que celui de la Fédération internationale de handball (IHF), nous a permis de passer des moments extraordinaires avec les enfants, et découvrir des jeunes talents très prometteurs. Plus de 200 athlètes ont pris part à cette manifestation nationale. La compétition s'est déroulée sous forme de tournoi étalé sur une journée non stop, et qui a regroupé six clubs de cette région, à l'image de RAT, MMB, CRBN, ESAT, DJT Batna ainsi que des handballeurs de la DJS de Batna. Ce rendez-vous nous a permis également de découvrir cette discipline dans la région. Je tiens justement à cette occasion de dire qu'à Batna il y a une grande volonté pour aller de l'avant » a-t-il déclaré.

Plusieurs autres manifestations similaires seront organisées dans d'autres villes de pays, selon le premier responsable de cette discipline « le prochain rendez-vous, prévu le 30 décembre, sera abrité par la capitale de la Soummam, Béjaïa, deux autres compétitions auront



Djaâfer Ait Mouloud, président de la Fédération algérienne de handball.

lieu à Adrar et à Alger, et dans d'autres wilayas, les dates ne sont pas encore fixées » a-t-il ajouté. M. Ait Mouloud, très satisfait des conditions dans lesquelles s'est déroulée cette première manifestation, n'a pas caché la volonté de son département de programmer une manifestation internationale. « L'instance nationale, après la réussite de cette première expérience, est en train de penser à organiser une compétition internationale dans les jours qui viennent, à laquelle plusieurs pays seront invités. La wilaya de Batna compte des infrastructures qui lui permettent d'organiser seule une compétition internationale. Elle contient deux grandes salles omnisports, dont une peut accueillir jusqu'à trois mille supporters. En plus de ça une autre salle sera réalisée prochainement. En tout cas, je suis très content, pour la haute considération qu'e

donnent les gens de cette région à cette discipline, décidés à mettre le paquet pour permettre à ce sport de retrouver ses lettres d'or, et concurrencer même le sport roi qui est le football. Je le dirai en toute franchise, cette wilaya a fait un excellent travail, ce que les autres wilayas n'ont pas pu faire, à l'image de Tizi-Ouzou » a expliqué le président de la FAHB, qui revient encore une fois sur cette manifestation rappelant qu'elle rentre dans le cadre du programme de Habib Laban qui a pour mission de promouvoir, en Algérie, le Championnat du monde messieurs, prévu en Suède, du 13 au 30 janvier 2011. L'ambassadeur de l'IHF, ajoute le même responsable, travaille également à la médiatisation de cette discipline qui sera appelée à occuper le devant de la scène sportive internationale en janvier 2011.

M. S.

KARATÉ

KARATÉ- CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS CHAMPIONS À DUBAÏ

Le CRB Cheraga remporte le titre en kata

Le CRB Cheraga messieurs de karaté a remporté le titre de Champion arabe des clubs champions par équipes de kata-2010, dont la 3^e édition a été abritée par le club de Dubaï (Emirats arabes unis), le 18 et 19 décembre, avec la participation, égale-

ment de deux clubs algériens en kata et kumité, a-t-on appris, lundi auprès de la Fédération algérienne de karaté (FAK). L'équipe de Cheraga a représenté l'Algérie grâce à son titre de champion d'Algérie en kata. Pour sa part, le club de l'AS Barika s'est contenté d'une 3^e

position dans la spécialité de kumité, de même que l'ARBEE Alger-Centre en kata. Le rendez-vous de Dubaï a enregistré la participation d'une vingtaine de pays, ce qui a constitué une première dans les annales des compétitions arabes des clubs.

VOLLEY-BALL

Abdelghani Ghouhonoré à Béjaïa

L'ancien international volleyeur Abdelghani Ghouhonoré à Béjaïa, lors de son jubilé organisé en fin de semaine à la salle de l'OPOW de Béjaïa, en présence des sélections vétérans de Béjaïa, de Sétif, de Marseille (France) et une sélection de la ligue de la wilaya d'Alger composée des joueurs de l'équipe nationale de 1980. Organisé par l'association des anciens volleyeurs de Béjaïa, en partenariat avec la ligue de volley-ball, cette manifestation a été l'occasion des retrouvailles et

également une opportunité pour dire "route la reconnaissance" des organisateurs à Ghouhonoré qui a fait les beaux jours du club de la "Bravoure de Béjaïa". Le nombreux public qui s'est déplacé à la salle Opow de Béjaïa est sorti très satisfait du beau plateau proposé, avec en lever de rideau un match entre la sélection de wilaya de Sétif qui a battu son homologue de Béjaïa (2-1). La seconde rencontre au menu a opposé une sélection d'internationaux des années 80 à celle de la ville de Marseille, match ter-

miné en faveur des Algériens (2-1). Le clou du spectacle a mis en évidence la finale qui a opposé la sélection des internationaux des années 80 face à celle de Sétif. Dirigé par les arbitres internationaux Tabet et Kadri, le match, d'un niveau très plaisant, a tourné en faveur des Sétifiens, plus frais physiquement. A la fin du jubilé, les hôtes de la ville de Béjaïa ont été conviés à une soirée au cours de laquelle, des cadeaux ont été échangés, dans une ambiance très conviviale.

CÉRÉMONIE DES GLO AWARDS

Mohamed Raouraoua reçoit le prix "Presidential Award"

La Confédération africaine de football (CAF) a décerné au président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, le prix "Presidential Award", lundi soir au Caire en marge de la cérémonie des Glo Awards organisée par l'instance africaine, a rapporté mardi la FAF sur son site.

M. Raouraoua a été récompensé pour "son engagement dans le développement du football en Afrique, indique-t-on de même source. Six autres présidents de Fédérations africaines, à savoir Kirsten Nematandani (Afrique du Sud), Samir Zaher (Egypte), Kwesi



Nyantakyi (Ghana), Jacques Anouma (Côte d'Ivoire), Iya Mohammed (Cameroun) et Aminu Maigari (Nigeria) ont également été distingués lors de ce

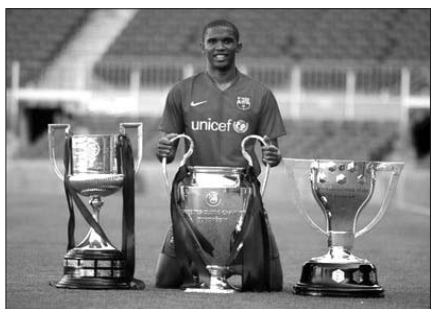
gala. Pour rappel, plusieurs prix ont été décernés au cours de la soirée: le Camerounais Samuel Eto'o a été sacré meilleur joueur africain de l'année 2010, le Ghana meilleure sélection africaine et le Serbe Milovan Rajevac, qui dirigeait la sélection ghanéenne au Mondial-2010, meilleur entraîneur. La formation congolaise du Tout-Puissant Mazembe, première équipe africaine à atteindre la finale du Mondial des clubs, a reçu le prix du club de l'année, alors que l'équipe nationale féminine du Nigeria a été choisie comme meilleure sélection dans sa catégorie. Le milieu de terrain du club égyptien d'Al-Ahly, Ahmed Hassan, a été désigné meilleur joueur de l'année évoluant sur le continent africain. Enfin, le Ghanéen du club italien de l'Udinese, Kwadwo Asamoah, a obtenu la récompense du meilleur espoir africain devant l'Algérien Ryad Boudebouz qui termine deuxième.

Un match à huis clos pour le MC Oran et l'USM Annaba

La commission de discipline de la Ligue nationale de football (LNF), a infligé un match à huis clos pour le MC Oran et l'USM Annaba pour mauvais comportement de leur galerie, rapporte mardi la LNF sur son site. Pour les Oranais, c'est suite au jet de projectiles causant blessures, lors de sa rencontre face au WA Tlemcen (1-2), dis-

putée samedi dernier. Le WAT a écopé également d'un second avertissement pour jet de projectiles. La commission a laissé ouvert le dossier pour complément d'information, précise la même source. L'USMAN a été sanctionnée, pour sa part, à cause des jets de fumigènes. C'est la troisième infraction pour le club de Annaba. Ainsi, le MCO jouera face à la JSM Béjaia sans public (13^e journée), idem pour l'USMAN, qui accueillera l'USMA à huis clos, pour le compte de la 15^e journée.

Samuel Eto'o meilleur joueur africain de l'année 2010



L'international Camerounais Samuel Eto'o a été sacré, pour la quatrième fois de sa carrière, meilleur joueur africain de l'année 2010 et le Ghana, meilleure sélection africaine par la Confédération africaine de football (CAF), lors d'une cérémonie organisée lundi au Caire. L'attaquant de l'Inter Milan, 29 ans, qui avait déjà obtenu cette distinction trois années de suite en 2003, 2004 et 2005, succède au palmarès du meilleur joueur africain à l'Ivoirien Didier Drogba, qui figurait aussi sur la liste des trois derniers nominés avec le Ghanéen Asamoah Gyan. Vainqueur et buteur samedi du Mondial des Clubs à Abou Dhabi (3-0 face au Tout-Puissant Mazembe), élu meilleur joueur de la compétition, Eto'o a ajouté samedi une ligne de plus à son palmarès déjà impressionnant, fort de 3 Ligues des champions, 2 Coupes d'Afrique des Nations, 3 championnats d'Espagne (avec Barcelone), 1 championnat d'Italie (avec l'Inter) et un titre olympique en 2000. Lors de la saison 2009-2010, le Camerounais a tout gagné avec l'Inter réussissant le quadruplé grâce aux succès des Milanais en Serie A, Ligue des champions, Coupe d'Italie et Supercoupe d'Italie.

Madjid Bougherra dans l'équipe type de l'année

Le défenseur international algérien des Glasgow Rangers (Div. 1 écossaise), Madjid Bougherra, figure dans l'équipe type de l'année en Afrique, établie par la Confédération africaine de football (CAF) à l'issue de la cérémonie du Glo CAF Awards tenue lundi au Caire. Bougherra avait atteint les demi-finales de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2010 avec la sélection algérienne, en plus d'une participation en Coupe du monde en Afrique du Sud. Avec son équipe des Rangers, Bougherra s'est adjugé en 2010 le doublé (Coupe de la Ligue - championnat). Madjid Bougherra avait été nominé

pour le titre du meilleur joueur africain en 2010, remporté par l'attaquant international camerounais, Samuel Eto'o (Inter Milan).



Équipe type 2010:

Gardien : Vincent Eniyama (Nigeria) **Défenseurs** : Ouail Jomaâ (Egypte), Ahmed El Mohamedi (Egypte), Madjid Bougherra (Algérie), Taye Taiwo (Nigeria) **Milieux** : Ahmed Hassan (Egypte), Andre Ayew (Ghana), Kevin Prince Boateng (Ghana). **Attaquants** : Samuel Eto'o (Cameroun), Gyan Asamoah (Ghana), Didier Drogba (Côte d'Ivoire).

Le Ghana meilleure équipe africaine

Au cours de la cérémonie organisée au Caire par la CAF, le Ghana, quart de finaliste du dernier Mondial, a été élu équipe africaine de l'année et le Serbe Milovan Rajevac, qui dirigeait la sélection ghanéenne en Afrique du Sud, a également été récompensé. La formation congolaise du Tout-Puissant Mazembe, première équipe africaine à atteindre la finale du Mondial des Clubs, a reçu le prix du club de l'année. Le milieu de terrain du club égyptien d'Al-Ahly, Ahmed Hassan, vain-

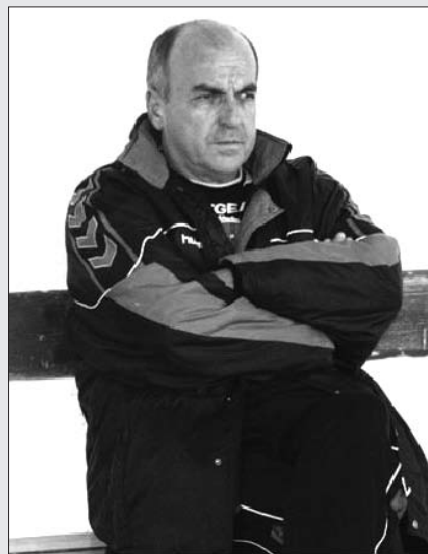


queur cette année de la Coupe d'Afrique des nations avec l'Egypte, a été désigné meilleur joueur de l'année évoluant sur le continent

africain. Enfin, le Ghanéen du club italien de l'Udinese, Kwadwo Asamoah, 22 ans, a obtenu la récompense du meilleur espoir africain.

MCA - ALAIN MICHEL

«Il faudra se méfier de l'équipe de Bangui»



L'entraîneur du MC Alger, Alain Michel, a estimé que son équipe devra prendre très au sérieux son duel face au Real de Bangui (Centrafrique), pour le compte du tour préliminaire de la Ligue des Champions d'Afrique, dont le tirage au sort a été effectué lundi au siège de la Confédération africaine de football (CAF) au Caire. "On a hérité d'une équipe dont il faudra se méfier. Le football centrafricain est en pleine progression grâce aux dernières performances de sa sélection aux éliminatoires de la CAN-2012. On devra bien se préparer pour ce rendez-vous, d'autant qu'on a l'avantage de jouer le match retour chez nous", a indiqué lundi à l'APS le coach du MCA. Le champion d'Algérie sortant se déplacera à Bangui pour disputer le match aller prévu entre le 28 et le 30 janvier 2011, tandis que la rencontre retour aura lieu à Alger entre le 11 et le 13 février 2011. En cas de qualification aux 1/16^e de finales, le MC Alger sera opposé à l'équipe Zimbabwéenne de Dynamos, exempte du tour préliminaire. Les partenaires de Hamza Koudri joueront le match aller à Hararé entre 18 et le 20 mars 2011, avant d'accueillir leur adversaire à Alger lors de la période du 1 au 3 avril. "Si nous passerons l'écueil du Real de Bangui, on sera opposé à une bonne équipe de Dynamos qui s'était déjà qualifiée, lors de la précédente édition, à la phase des poules. Ca sera vraiment un sérieux client pour nous, mais nous devons tout d'abord passer ce tour préliminaire". En ce qui concerne l'objectif du Doyen dans cette épreuve phare de la CAF, qu'il retrouve après 11 ans d'absence, l'entraîneur des Rouge et Vert reste confiant. "C'est vrai que notre parcours en championnat est loin d'être positif, mais nous avons les moyens d'aller le plus loin possible en Ligue des Champions. Nous visons d'atteindre la phase des poules, ce qui sera une grosse performance pour nous", a-t-il ajouté. En cas de qualification pour les 1/8^e de finale, le MC Alger croisera le fer avec El Merreikh (Soudan) ou le vainqueur de la double confrontation entre Gruppo desportivo inter club (Angola) et Township Rollers FC (Botswana). Le match aller est prévu à l'extérieur entre le 22 et le 22 avril prochain, alors que la rencontre retour se déroulera à Alger entre le 6 et le 8 mai 2011.

1.000 implants cochléaires réalisés depuis 2007 en Algérie

Les spécialistes ont souligné jeudi à Alger que 1.000 implants cochléaires ont été réalisés à travers le territoire national depuis le lancement du programme national de lutte contre la surdité en Algérie. Les participants au 5e tempus organisé par le CHU de Beni Messous et auquel prennent part des spécialistes de France, d'Italie, de Grèce, du Liban, de Tunisie et d'Egypte ont précisé que l'hôpital de Kouba a effectué, à lui seul, 1/4 des greffes réalisées sur le territoire national. Le Pr Nadia Yahia Aït Mesbah, chef du service ORL, a présenté l'expérience de l'unité de greffe d'implants cochléaires et de prise en charge des enfants sourds créée à l'hôpital de Kouba, soulignant que l'otite très répandue chez les enfants se complique avec l'âge en maladie chronique entraînant la surdité dans la plupart des cas. Le Pr Yahia a présenté aux côtés de l'orthophoniste Mme Belmehdi une expérience concernant le suivi d'enfants (de 2 ans et demi à 4 ans) ayant bénéficié d'une greffe d'implants cochléaires et qui ont retrouvé la parole et l'ouïe. La spécialiste a appelé à une bonne prise en charge de l'otite dès son apparition chez l'enfant en bas âge par le biais d'un dépistage précoce pour prévenir la perte du sens de l'ouïe à l'âge adulte. Le Pr Yahia a estimé que l'otospongiose est l'un des facteurs entraînant la surdité chez les femmes, affirmant que cette affection se complique après la première grossesse. Concernant la prise en charge de la maladie, la spécialiste a indiqué que le service concerné la traite par Laser Co2, une thérapie qui a donné des résultats positifs. Le Pr Meriem Lograda du CHU de Beni Messous a cité les différentes formes de surdité chez l'enfant, notamment celles liées à l'environnement et qui représentent 26 % des cas atteints par ce handicap. La plupart, a-t-elle précisé, touche l'embryon au cours du premier trimestre de la grossesse si la femme enceinte est atteinte de maladies contagieuses et n'a pas été vaccinée. La deuxième forme de surdité est à caractère héréditaire et touche la moitié des enfants atteints, selon la spécialiste. Pour ce qui est des cas isolés (malformations congénitales), celles-ci sont notamment liées aux maladies touchant les autres organes comme le rein et le cœur, une forme très rare, selon le Pr Lograda. Le débat présidé par le Pr Omar Zemirli, chef du service ORL au CHU Beni Messous, a été préparé par une cellule pédagogique spécialisée ayant regroupé les hôpitaux de Beni Messous, Aïn Naadja, Kouba, Tizi-Ouzou et de Bab El-Oued.

LES DIFFÉRENTES DOULEURS MUSCULAIRES

A chacune sa signification

S'ils ont beaucoup travaillé, s'ils sont fatigués ou s'ils sont un peu endommagés... les muscles expriment une douleur.

PAR SORAYA HAKIM

D'une manière générale, la douleur signale à l'organisme d'arrêter de travailler. Mais chaque douleur a sa signification et son niveau de gravité.

Douleur pendant l'exercice

En dévalant les pistes de ski par exemple, il est nécessaire de contracter les muscles des jambes pour se stabiliser et tourner. Quand ils se raidissent, les muscles ont besoin d'énergie. Au tout départ, ils puisent leur énergie dans leurs propres réserves de sucres. Mais au bout de quelques minutes sans pause, ce stock s'épuise. Les jambes se durcissent et une sensation de brûlure se fait ressentir. C'est le phénomène d'acidité. Les cellules ont transformé leur sucre en acide lactique, et cette substance les empêche de fonctionner. Cette sensation disparaît après quelques minutes de pause, ou en reprenant l'effort plus doucement.

Si l'exercice se prolonge, les muscles fabriquent leur énergie grâce à l'oxygène et au sucre stocké dans le foie. Ils sont un peu moins puissants, mais peuvent poursuivre l'effort pendant très longtemps sans avoir mal. Le facteur limitant sera plutôt le souffle ou le rythme cardiaque.

Les douleurs musculaires peuvent aussi être dues à un étirement trop intense. Lors d'une séance de stretching ou d'assouplissement, les muscles étirés peuvent picoter ou trembler. Ces symptômes annoncent un danger et il faut diminuer l'intensité de l'étirement. L'étirement d'un muscle créé des micro-lésions, tout comme la contraction, et peut conduire aux mêmes conséquences. Après le sport, vient le temps de la remise à niveau pour les muscles. L'acide lactique est éliminé, le calcium est recyclé, les stocks d'énergie sont reconstitués. Mais si l'exercice a été très intense et que les muscles ne sont pas habitués, ils ont pu être endommagés. En effet,



chaque contraction musculaire crée des lésions, et d'autant plus importantes que la charge est lourde.

Douleur après l'exercice

Parfois, les douleurs ne surviennent pas immédiatement pendant l'effort mais dans un délai variable de 24 à 48 heures.

Les courbatures sont un phénomène naturel, d'inflammation du muscle. Elles sont dues à l'élimination des déchets accumulés pendant l'effort et à la reconstruction des éléments endommagés dans les cellules musculaires. Le nettoyage dure 24 à 72 heures. La réparation prend 2 à 5 jours selon l'étendue des dégâts. C'est elle, précisément, qui provoque la douleur. C'est pourquoi elle peut apparaître comme "retardée" après une sollicitation intense.

Mais si les courbatures sont fréquentes, les muscles se reconstruiront plus forts et plus solides : c'est la surcompensation.

Les crampes sont une contraction soudaine et brève d'un muscle. Elles ne sont pas toujours liées à l'activité physique.

L'elongation - ou contracture ressemble à une courbature, mais où le muscle reste contracté en permanence, comme une boule. La douleur dure 10 à 20 jours, nécessite du repos et des massages réguliers.

La déchirure musculaire survient quand le muscle a été trop sollicité, ou qu'il n'a pas eu le temps de bien se reconstruire avant de refaire un effort. Une petite partie du tissu musculaire s'est déchirée, provoquant un hématome. Elle demande un arrêt immédiat de l'exercice et un repos de 3 à 5 semaines. Le claquage ou la rupture partielle est une grosse déchirure. Elle est très douloureuse et oblige le sportif à cesser son activité immédiatement. Le muscle déjà très fragilisé a été sollicité brutalement et s'est rompu sur une grande partie. La récupération prend plusieurs mois. La rupture complète, encore plus grave, nécessite 6 mois de repos et doit souvent être soignée par une opération chirurgicale et des séances de rééducation. Tous les spécialistes sont d'accord : un muscle douloureux ne doit pas être sollicité. Il faut reprendre l'exercice graduellement. Les douleurs musculaires sont un bon indicateur de l'état de fatigue des muscles et ne doivent jamais être prises à la légère. Un muscle courbaturé mais échauffé sera moins douloureux certes, mais restera fragile et propice au claquage.

S. H.

POLYARTHRITE RHUMATOÏDE

Un problème de santé publique

Des millions de personnes dans le monde souffrent de polyarthrite rhumatoïde. Diagnostiquée le plus souvent autour de 40 ans, cette maladie invalidante touche particulièrement les femmes. La maladie constitue un véritable problème de santé publique, tant par la proportion croissante des personnes concernées que par ses répercussions sur la qualité de vie des patients. La polyarthrite rhumatoïde est le plus fréquent des rhumatismes inflammatoires. Elle se caractérise par une atteinte inflammatoire des articulations et des tendons entraînant un gonflement (oedème) des articulations qui sont chaudes, douloureuses surtout la nuit.

Une prédominance féminine

Les articulations les plus touchées sont celles des mains et des pieds et ce, de façon bilatérale et de manière plus ou moins symétrique dans près de deux tiers des cas. La polyarthrite rhumatoïde touche dans la population générale entre une personne sur cent et une personne sur mille. Et les femmes sont trois fois plus touchées que les hommes. Il est dif-

ficile aujourd'hui d'expliquer ce phénomène. Le plus souvent, la maladie survient autour de la cinquantaine, mais peut également toucher de jeunes gens et même des enfants. Chez les personnes âgées, le début de la maladie est en général plus brutal et plus inflammatoire, influant sur l'état de santé général.

Des causes méconnues

La polyarthrite rhumatoïde évolue par poussées, entrecoupées de phases de moindre intensité douloureuses. Chaque poussée entraîne des destructions articulaires plus ou moins marquées qui provoquent à long terme des déformations pouvant mener au handicap et à l'invalidité.

La polyarthrite rhumatoïde est une maladie encore mal connue et personne ne peut dire avec certitude quelles en sont les causes. Ce n'est pas une maladie héréditaire, mais il semble exister une prédisposition familiale ou "terrain génétique". Outre cette prédisposition génétique, la maladie a très certainement plusieurs origines : trouble hormonal, stress, facteur alimentaire...

Le décaféiné incriminé

Pour certaines personnes, renoncer au café apparaît comme un premier pas vers une meilleure hygiène de vie. Et bien, deux études présentées lors du dernier congrès annuel de l'Association américaine de rhumatologie (ACR) pourraient bien vous faire regretter d'avoir remplacé votre petit noir par du déca. Deux équipes de chercheurs américains ont relié la consommation de décaféiné à une augmentation du risque de polyarthrite rhumatoïde. Résultats : la première étude conclut à une multiplication du risque par 2,6 pour les plus gros consommateurs de décaféiné. La seconde est encore moins optimiste, une tasse de décaféiné par jour quadruplerait ce risque... Comme le déca, l'alcool et le tabac augmentent aussi les risques de faire une polyarthrite rhumatoïde. Pour le thé, les avis divergent puisque l'une des études lui attribue un effet protecteur alors que l'autre le considère comme un facteur aggravant. Chez les malades atteints de polyarthrite rhumatoïde, l'organisme ne reconnaît plus l'articulation comme étant sienne et réagit contre elle, détruisant le cartilage et parfois les os

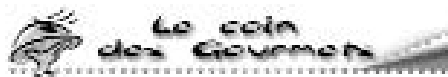
ou les tendons. Aujourd'hui, en France, plus de 300.000 personnes sont concernées par cette maladie auto-immune, dont les lésions extrêmement douloureuses causent des déformations plus ou moins invalidantes.

L'inflammation qui caractérise cette maladie est un mécanisme de défense de l'organisme face à une agression. Dans le cas de la polyarthrite rhumatoïde, l'agresseur reste inconnu. L'hypothèse la plus généralement retenue est un dérèglement du système immunitaire. Alors que son rôle est de défendre l'organisme contre les agents extérieurs, il réagit dans ce cas contre ses propres constituants, ici l'articulation.

Diagnostiquer le plus tôt possible la maladie

Les premières poussées inflammatoires débutent généralement au niveau des articulations des mains et des poignets et peuvent aboutir à des déformations ou à des destructions osseuses.

S. H.



Cake au thon



- Ingrédients :**
3 œufs
180 g de farine
100 ml de lait
100 ml d'huile d'olive
100 g de fromage râpé
2 tomates
1 grande boîte de thon à l'huile
1 poignée d'olives dénoyautées
Romarin, thym
Sel et poivre

Préparation :
Huiler un moule à cake et préchauffer le four, puis laver et couper les tomates en tranches, émietter un peu le thon. Couper les olives en tranches ou en deux ou trois morceaux. Battre dans un saladier les œufs, la farine, le fromage râpé, le lait et l'huile d'olive. Puis rajouter le thon, les tomates et les olives. Saupoudrer des herbes, de sel et de poivre. Mélanger, verser dans le moule, couvrir avec le fromage restant et cuire au four à 210°C pendant environ une demi-heure ou trois quarts-d'heure selon le four.

Gâteau de crêpes aux fruits



- Ingrédients :**
250 g de farine
30 g de sucre
30 g de beurre fondu
3 œufs
5 dl de lait
1 pincée de sel
Pour la garniture :
250 g de fruits au sirop
120 g de sucre
4 œufs
Un demi-litre de lait
1 bâton de cannelle
2 c. à soupe de caramel

Préparation :
Faire la pâte à crêpes : tamiser la farine, faire un puits, ajouter le sucre et les œufs. Mélanger au fouet, incorporer peu à peu le lait, le sel, puis le beurre fondu. Passer au chinois. Réserver.
Dans une casserole, faire chauffer le lait avec le sucre, la cannelle et bien mélanger. Dans un saladier, casser les œufs entiers, les battre, verser le lait bouillant, mélanger et laisser infuser 5 min. Filtrer et réserver.
Confectionner les crêpes. Dans une poêle graissée et bien chaude, verser une louche de pâte. Ne pas la faire trop cuire pour qu'elle reste moelleuse. Réserver. Mixer les fruits. Etaler une fine couche sur chaque crêpe. Dans un moule à charlotte, empiler les crêpes les unes sur les autres. Arroser chacune d'elles de préparation. Lorsque le gâteau de crêpes est terminé, le piquer en différents endroits pour une bonne répartition de l'appareil. Placer le moule au bain-marie pendant 1h10 à 170°C (thermostat 5-6). Laisser tiédir et badigeonner de caramel liquide.

CONTRER LA FATIGUE HIVERNALE

Cure de gelée royale

Découvrez les bienfaits d'une cure de gelée royale pour lutter contre la fatigue hivernale et préserver votre énergie. Composition, bienfaits sur l'organisme et les bonnes raisons de faire une cure de gelée royale ; trouvez toutes les réponses à vos questions et retrouvez la forme.

Qu'est-ce que la gelée royale ?

Elaborée par les abeilles, la gelée royale est la nourriture exclusive de la reine qui bénéficie au sein de la ruche d'une longévité très importante. La Gelée royale est souvent comparée au miel et pourtant malgré son aspect gélatineux, elle n'en a pourtant ni le goût, ni la couleur. La Gelée royale est une substance jaune pâle, à la saveur à la fois acide et peu sucrée. Depuis sa découverte au milieu du XXe siècle, les apiculteurs prélèvent dans chaque ruche une part de ce produit précieux pour le commercialiser.

Les bienfaits de la gelée royale

Source d'énergie, la gelée royale aide à combattre la fatigue liée, en particulier, aux changements de saison. La gelée royale apporte des vitamines du groupe B, des sels minéraux et des oligo-éléments, ainsi que des acides aminés et des acides gras insaturés, actifs qui aident à reconstituer les forces de l'organisme. Une cure de gelée royale aide l'organisme à préserver son énergie et à repousser les agressions en période hivernale. Nutritive, la Gelée royale est connue comme une excellente source de vitalité naturelle. Elle améliore la mémoire, renforce l'organisme



contre la fatigue et les agressions hivernales.

La gelée royale améliore aussi la résistance au stress et côté beauté, sa richesse en vitamines B en fait un allié pour les cheveux et les ongles. La gelée royale est également revitalisante pour l'épiderme ce qui en fait un actif cosmétique très utilisé dans les soins nutritifs.

Comment consommer la gelée royale ?

Il est conseillé de faire des cures d'un mois. La gelée royale est recommandée à tout âge (à partir de 6 ans) et pour tout le monde sauf contre-indications comme les allergies au pollen par exemple. L'idéal est de demander conseil à votre médecin ou pharmacien.

PHYTOTHÉRAPIE

Utiliser la cannelle et le miel pour votre santé



La cannelle et le miel sont des aliments qui méritent l'attention de tout le monde en raison de leurs vertus exceptionnelles. Ces vertus leur confèrent

alors des propriétés qui peuvent être exploitées pour être en meilleure forme. Pour cela, voici comment faire...

Contre l'ulcère et les maux d'estomac :

Mélangez une c. à soupe avec une c. à café de poudre de cannelle. Prenez cette préparation trois fois par jour pendant un mois, même lorsque vous ne ressentez plus de douleurs. Ce mélange possède une vertu cicatrisante et calmante, idéale pour l'estomac.

Contre la fatigue :

Versez une demi-c. à soupe de miel dans un demi-verre d'eau. Ajoutez ensuite une

demi c. à soupe de poudre de cannelle dans ce mélange que vous boirez tous les jours le matin, après le petit-déjeuner, l'après-midi, vers 15h/16h, lorsque le corps ressentira la fatigue, et le soir avant de vous coucher.

Pour consesrver la jeunesse de l'organisme :

Sucrez votre thé vert avec du miel et parfumez-le à la cannelle. Pour cela, prenez 4 c. à café de miel et une c. à café de poudre de cannelle. Grâce à cela, vous ralentissez le processus de vieillissement de votre organisme.

A S T U C E S

Prolonger la durée de vie de l'huile :



Un peu de sucre dans une huile d'olive que vous utilisez peu souvent prolongera sa durée de vie.

Des radis succulents :



Pour renouveler la saveur des radis, coupez-les en rondelles dans 3 c. à soupe d'huile, 1 de vinaigre et du persil.

Des oignons trop piquants :



Pour adoucir les oignons trop piquants, faites-les macérer quelques heures dans l'huile.

Donner de la saveur aux poissons grillés :



Avant de faire griller vos poissons, badigeonnez-les d'huile, leur saveur sera exaltée et ils ne dessècheront pas.

Mots Fléchés N°414

Verticalement :

1. Pénétrabilité	7. Noblesse
2. Gai.Dresser	8. Port du Japon . Fétide
3. Dublinoise	9. Conservât. Enlèvent la tête d'un poisson
4. Minoterie. Clochard	10. Médecin français (1775-1838). Sang-froid
5. Au bout du pic. Sodium.	11. Erbium. River
Année-lumière	12. Essaie encore. Sang
6. Alui. Conjonction.	
Circonscription administrative de la Grèce antique	

pulsions perverses inouï	↓	réalistes pas très bavarde	↓	arrière frappes fort	↓	opinion eus des visions	↓	quantité de base	↓	stand de foire préve- nues	↓	sans habitant	↓
↑		↓		↓		↓				↓		↓	
élevée	→							bien partis	→				
graves défauts								vain	↓				
↑					partie du costume très courts	→					cri de Marseille sein de titi	→	
embras- sera meuble de repos	→				↓		souiller très exac- tement	→				↓	
↑			pièce à homard qualité de perle	→			↓		expéri- ence te poses sur l'eau	→			
abattues	→		↓			remor- qual cheval nain	→						
tournas						↓							
↑					récom- pensée	→							
					coloris	→							
structure mondiale paqe des titres	→			tableaux	↓						propulsé	→	région du Sud
↑				corrigerà	→						note de musique	→	
			aller de l'avant	↓							↓		
			trempe	→							vieille copine garanti- ras	→	
choisis une cible		idiot consa- crés	→					attaque rapide petits bols	→				extor- queras
↑		↓			hommes des neiges mal vêtu	→		↓				voisine de Dijon recueils riolos	→
surpris	→				↓	rassem- bla titane du labo	→						
très savantes						↓							
↑													
préposi- tion	→		remettait en place	→						genre de pares- seux allongera	→		
↑			↓							↓			
sidéral			finaudes	↓									
↑						directions	→						
						reposa	↓						
	possédé	→		fin d' infinifif	→			monsieur anglais située de minute	→			arçon du chimiste	↓
↑	tête de rocher	↓		↓				↓				idolâtre	→
lettres	↓			↓									
↑								tendu	→				
								apparu	↓				
mettre au goût du jour		organes de fleur début de gamme	→									métal de ruée c'est de l'argent	→
↑		↓										↓	
											beau parleur	→	
héroïne des Mi- séables	→							enfants sages	→				

Mots-Maxi **N°414**

3					1		4	2
4		6		2		3	1	
2					3			
1	4		5			6		
				6			5	1
6		5						7
8	3				5			
		1	7	8			3	
		9		4	6			5

*Créez le maximum de mots à partir
des dix lettres proposées.*

LETTRES PROPOSÉES :

T M U W D I V U K E

SOLUTIONS

MOTS-MAXI

[illegible]

8	7	4	3	1	5	2	9	6
3	5	6	9	2	4	7	8	1
9	1	2	8	6	7	3	5	4
7	9	1	5	4	6	8	2	3
4	2	5	7	8	3	6	1	9
6	3	8	1	9	2	4	7	5
5	6	7	2	3	9	1	4	8
1	4	9	6	7	8	5	3	2
2	8	3	4	5	1	9	6	7

TUDIEU
DUITE
DUVET
DEMI
DEVI
DIEU
DÎME
DITE
DIVE
DUIT

PROGRAMME TÉLÉ



09h30 : el badra II (18) rediff
10h05 : ibtikarat (19)
10h30 : moughamarate chi chi
11h00 : trésors d'algérie "rediff"
12h00 : journal en français
12h20 : louiza fernanda (48)
13h35 : beyt djedi II (08)
14h25 : rahalat bahria (16)
15h10 : blanche neige
16h30 : qaher el bihar (11)
17h00 : el djaoaule (21)
17h10 : bruce lee (08)
18h00 : journal en amazigh
18h20 : el badra II (19 et fin)
19h00 : journal en français
19h30 : cherchell
20h00 : journal en arabe
20h45 : nass m'lah city II
21h00 : santé mag
22h00 : aissa tsounami
23h30 : nedjoua karem
concert oriental



06:15 Alien bazar
06:30 Tfour
10:15 Le secret du Père Noël
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:50 Au coeur des Restos
13:52 Météo
13:55 Ghost
16:05 Sissi
17:35 Sissi
19:10 Le juste prix
19:50 La prochaine fois, c'est chez moi
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 C'est ma Terre
20:38 Courses et paris du jour
20:40 Moments de bonheur
20:42 Météo

20:45 Mentalist
21:30 Mentalist : Jane voit noir
22:20 Mentalist : Frères de sang
23:15 «V» : On ne gagnera jamais
00:00 «V» : Traqués
00:50 Compte à rebours
01:55 Commissaire Cordier
03:35 50 mn Inside
04:35 Musique
05:00 Elisa
05:55 Alien bazar



06:00 Les Z'Amours
06:30 Point route
06:35 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
09:55 Foudre
10:25 Foudre
10:50 Météo
10:55 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo
13:00 Journal
13:40 Météo
13:45 Consomag
13:50 Toute une histoire
14:50 Retour vers le futur 3
16:55 Just Married (ou presque)
18:55 Paris sportifs
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:50 Les étoiles du sport
19:52 Météo
20:00 Journal
20:29 Soyons prévoyants
20:30 Tirage du Loto
20:33 Météo
20:35 La revanche des stars
22:45 Ma maison de A à Z
22:50 2010, ils ont osé !
00:50 Dans quelle éta-gère
00:55 Journal de la nuit
01:05 Météo
01:10 Jean de La Fontaine, le défi

02:50 Toute une histoire
03:40 Les chemins de la foi
04:40 Brigade des mers



06:00 Euronews
06:40 Plus belle la vie
07:10 Ludo
11:30 3e séance
11:40 Consomag
11:45 Le 12/13
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 Côté cuisine
13:30 En course sur France 3
13:45 Keno
13:50 Nana Mouskouri
14:55 Questions au gouvernement
16:15 Nous nous sommes tant aimés : Patrick Topaloff
16:45 Gaston, de Franquin
16:55 Slam
17:35 Des chiffres et des lettres
18:05 Questions pour un champion
18:45 19/20
18:46 Edition régionale et locale
19:00 Journal régional
19:25 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:05 Le progrès en questions
20:10 Plus belle la vie
20:35 34e Festival international
22:30 La minute épique
22:33 Météo
22:35 Soir 3
23:05 Gala Ni putes, ni soumises
01:00 Tout le sport
01:05 Vie privée, vie publique, l'hebdo
02:25 Soir 3
02:55 Plus belle la vie
03:20 3e séance
03:25 Parlement hebdo

05:05 Les matinales
05:25 Questions pour un champion



06:00 M6 Music
06:20 Météo
07:35 Météo
07:40 Disney Kid Club
08:25 M6 Kid
08:55 Météo
09:00 M6 boutique
09:55 Météo
10:00 High School Musical 2
11:45 Le grand bêtisier
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:45 Météo
13:50 Le Noël des petites terreur
15:40 Un conte de Noël
17:40 Un dîner presque parfait
18:45 Le grand bêtisier
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 La France a un incroyable talent : La Finale en direct
23:00 La France a un incroyable talent, ça continue
23:45 Anthony Kavanagh.com
01:30 Météo
01:40 100 % poker



19:00 Arte Journal
19:30 Danube, fleuve d'Europe
19:55 Pacifique Sud
20:40 La vie devant soi
22:15 Le dessous des cartes
22:30 La folie du roi George
00:20 Femmes asiatiques, femmes fantasmes
01:40 Himalaya, le chemin du ciel
03:00 L'enfer selon Rosa
04:30 Arts du mythe : Boli du Mali



06:00 Gym direct
07:30 Télé achat
09:00 Les animaux de la 8
09:25 Mademoiselle Cinéma
09:45 Morandini !
10:50 24h people
11:30 A vos recettes
12:00 Papa Schultz
12:25 Papa Schultz
12:55 Papa Schultz
13:35 Les misérables
15:10 Les misérables
17:00 Drôles de vidéos
18:30 Le nouveau journal
18:45 Morandini !
19:55 La minute de vérité
20:40 La minute de vérité
21:30 La minute de vérité
22:30 La minute de vérité
23:30 La minute de vérité
00:30 Morandini !
01:40 24h people
02:15 Mademoiselle Cinéma



06:40 Téléachat
09:45 Disney Break
09:46 Face ou pile
11:15 Jonas
11:40 Hannah Montana
12:15 Friends
12:40 Friends
13:05 Friends
13:35 Jack et le haricot magique
15:15 Jack et le haricot magique
16:55 Merlin : Lancelot
18:00 Merlin
19:00 Merlin
20:00 Tellement people
20:35 Commissaire Moulin : Le petit fugitif
22:15 Commissaire Moulin
23:50 Commissaire Moulin

LA SELECTION DU JOUR



20h45



Réalisateur : Chris Long. Avec: Simon Baker (Patrick Jane), Robin Tunney (Teresa Lisbon), Tim Kang (Kimball Cho), Owain Yeoman (Wayne Rigsby), Amanda Righetti (Grace Van Pelt). Le CBI reçoit une vidéo filmant l'assassinat d'une étudiante dans son sommeil. Ce crime sanguinaire est signé du «smiley» de John le Rouge. En arrivant sur place, Patrick Jane est formel : il ne s'agit pas du célèbre tueur en série. Tandis que l'enquête s'oriente vers le ciné-club de l'université, Patrick, dont les liens avec Kristina Frye se sont resserrés, est pris de panique lorsque cette dernière s'adresse publiquement à John le Rouge à la télévision.



22h50



2010, Ils ont osé ! : Des passions et des hommes

Présentateur : Daniel Schick. Réalisateur: David Montagne.

Pendant les fêtes de fin d'année, retrouvez Daniel Schick autour d'une émission qui réunira des hommes et des femmes qui ont marqué l'année 2010 dans tous les domaines (exploits sportifs, médecine, humanitaire, aventure, entreprise, etc.) et qui ont un point commun : une passion pour l'art. L'émission permettra à ces anonymes exceptionnels d'écouter, de voir, de rencontrer les artistes qui les font rêver (chanteurs, comédiens, danseurs, artistes lyriques, pianistes, dessinateurs de mode)



19h55



La minute de vérité : Le tsunami du 26 décembre 2004

Présentateur : Lionel Rosso. Réalisateur: Russel Eatough. Dimanche 26 décembre 2004, un tremblement de terre de magnitude 9 se produit au fond de l'océan Indien. Un raz-de-marée géant déferle alors sur toute l'Asie du Sud. Les murs d'eau emportent au total plus de 250.000 personnes. Images chocs, témoignages de survivants, explications de scientifiques : ce documentaire décrypte le tsunami le plus meurtrier de l'histoire. Peut-on aujourd'hui les anticiper ? Des experts répondent à cette question angoissante et font le point sur cette menace permanente.

Mahmoud Abbas mis dans l'embarras par WikiLeaks

Le gouvernement israélien et l'Autorité palestinienne ont collaboré de manière très étroite ces dernières années afin d'endiguer l'influence du Hamas, selon un câble diplomatique de juin 2007 divulgué lundi dernier par le site WikiLeaks. Israël a déjà par le passé reconnu coopérer avec les forces de sécurité fidèles au président Mahmoud Abbas. Mais le document diffusé par le site internet suggère un niveau de coopération entre les deux camps élevé. Le câble diplomatique rapporte des propos du chef de l'agence de contre-espionnage israélienne (Shin Bet), Yuval Diskin, expliquant que



les services de sécurité de l'Autorité palestinienne partagent avec Israël la quasi totalité des renseignements qu'ils collectent. Ce câble fut envoyé par l'ambassade américaine de Tel Aviv le 13 juin 2007, au moment où le Hamas prenait le contrôle de la bande de Gaza, aux dépens des partisans d'Abbas. A cette époque-là, Diskin décrivait les forces de sécurité palestiniennes comme "désespérées, désorganisées et démoralisées". "Il s'agit d'un nouveau développement. Nous n'avons jamais vu cela auparavant. Ils sont désespérés", peut-on lire dans le câble diplomatique.

La France accrochée par la Cour européenne des droits de l'Homme

Il n'y a pas que les pays où la dictature fait office de loi où les prisonniers sont traités de façon inhumaine. En France, un pays des droits de l'Homme vient de se faire condamner par la Cour européenne des droits de l'Homme pour traitements inhumains envers une détenue qui souffrait d'asthme et d'anorexie et qui purge une peine depuis 1998 pour divers délits.

Virginie Raffray Taddei, une femme de

48 ans ne pèse plus qu'une trentaine de kilos. Des avis médicaux, préconisant son transfert, dans un établissement spécialisé sont restés sans effet.

Les autorités nationales, n'ont pas envisagé un aménagement de peine qui eût pu concilier l'intérêt général et l'amélioration de l'état de santé de la détenue. La demande de suspension pour raison médicale n'a obtenu une réponse définitive qu'au bout d'un an et demi.

Le comportement inadmissible du Maroc au Festival de la jeunesse

La délégation marocaine participant au 7^e Festival de la jeunesse et des étudiants, qui a débuté le 13 décembre, a été expulsée dimanche après avoir agressé des participants.

Des membres de la délégation marocaine armés de bâtons, ont attaqué des membres de la délégation espagnole qui portaient des pancartes mettant en exergue l'occupation marocaine du Sahara occidental et les violations des droits de l'Homme dans la région, a indiqué l'Agence Presse Sahraouie (SPS).

Suite à l'escalade des provocations de la part de la délégation marocaine à l'encontre de certaines délégations partici-

pantes, le comité d'organisation a jugé "inadmissibles" les agissements de la délégation marocaine.

Jeff Cardenas, membre de la délégation espagnole, a précisé "qu'il n'y avait pas d'autre solution que l'expulsion de cette délégation car il ne s'agit pas d'un incident anodin, mais d'un complot tramé par les services secrets marocains visant la perturbation du festival", poursuit l'agence SPS. L'Union de la jeunesse communiste espagnole a précisé que "les délégations espagnoles et les citoyens avaient un engagement historique envers la question de l'autodétermination du peuple sahraoui".

Un coran écrit avec le sang de Saddam Hussein embarrasse l'Irak



Rédigé avec le sang de Saddam Hussein, le livre sacré est resté caché pendant sept ans rapporte le journal l'Express. Les responsables doivent-ils l'exposer ou le détruire? Une relique bien particulière est cachée dans un coffre-fort de la mosquée de Bagdad ouest. A la fin des années 90, Saddam Hussein a fait calligraphier un coran avec 27 litres de son propre sang, prélevés régulièrement pendant deux ans. Le livre saint, quoique macabre, caché

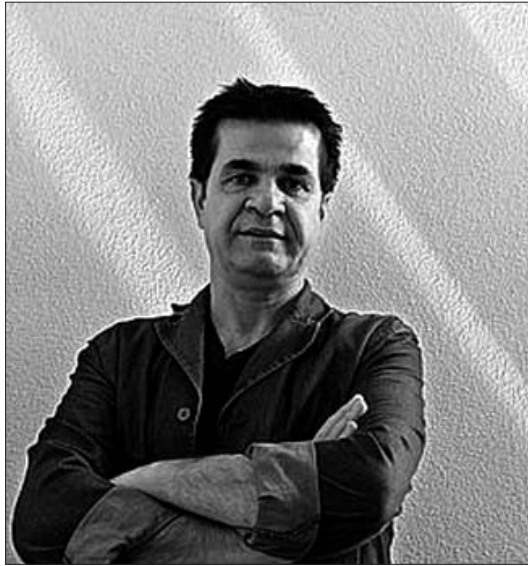
depuis la chute de Bagdad, en 2003, embarrasse à présent les leaders irakiens, selon le quotidien britannique Guardian.

Faut-il détruire ce "Coran de sang", au même titre que la gigantesque statue de Saddam Hussein déboulonnée par les soldats américains en avril 2003 ? Ou le conserver, "comme preuve de la brutalité de Saddam", s'interroge Ali Al-Moussaoui, porte-parole du Premier ministre Nouri Al-Maliki.

Dans tout le pays, palais, statues, monuments continuent de rappeler deux décennies de dictature que les Irakiens tentent à présent de laisser derrière eux. Contacté par le Guardian, le calligraphe Abbas Shakir Joody al-Bagdadi, aujourd'hui installé aux Etats-Unis, a lui-même déclaré à propos des deux années passées à la rédaction du "Coran de sang" : "C'est une douloureuse période de ma vie que je veux oublier."

Coup de massue en Iran sur le 7^e art

Le cinéaste iranien de renom Jafar Panahi, proche de l'opposition, a été condamné à six ans de prison pour «participation à des rassemblements et pour propagande contre le régime», a annoncé lundi dernier son avocat. Il a également été frappé d'une interdiction de réaliser des films, d'écrire des scénarios, de voyager ou de donner des interviews au cours des vingt années à venir. Un autre jeune réalisateur, Mohammad Rasoulof, qui travaillait sur un film avec Jafar Panahi, a reçu la même condamnation. Les deux cinéastes devraient faire appel. Agé de 50 ans, Jafar Panahi, l'un des cinéastes de la «nouvelle vague» iranienne les plus connus à l'étranger, avait été arrêté le 1^{er} mars dernier à son domicile de Téhéran avec seize autres personnes, dont sa femme et sa fille. La plupart avaient été libérées quelques semaines plus tard. Jafar Panahi, lui, avait fini par recouvrir la liberté fin mai, après le versement d'une caution de 200.000 dollars. Pendant son séjour en prison, il avait entamé une grève de la faim pour protester contre ses conditions de détention.



Face aux protestations internationales, le ministère iranien de la Culture avait affirmé que l'arrestation du metteur en scène était liée au fait qu'il «préparait un film contre le régime portant sur les événements post-électorales». Une référence aux manifestations qui avaient suivi la réélection très contestée de Mahmoud Ahmadinejad en juin 2009. Une accusation que Jafar Panahi a toujours démentie. Jafar Panahi, connu pour ses critiques sociales grinçantes, a notamment reçu le Lion d'or à la Mostra de Venise en 2000 pour Le cercle et l'Ours d'argent à la Berlinale en 2006 pour Hors-jeu. Il a été primé à deux reprises à Cannes. Il a ainsi obtenu le Prix de la Caméra d'or en 1995 pour Le ballon blanc, ainsi que le Prix du Jury - Un Certain Regard en 2000 pour l'Or pourpre. En 2010, en raison de sa détention, il n'avait pas pu assister au festival de Cannes de mai, où il devait pourtant faire partie des jurés. En signe de solidarité avec le cinéaste, le jury avait symboliquement laissé son siège vide lors de la cérémonie d'ouverture du festival.

De nombreuses personnalités ont publiquement affiché leur soutien au cinéaste au cours de l'année écoulée telles que Steven Spielberg, Martin Scorsese, Ang Lee ou encore Oliver Stone. Juliette Binoche, au moment de recevoir le 23 mai à Cannes son prix d'interprétation féminine pour son rôle dans Copie Conforme, de l'Iranien Abbas Kiarostami, avait consacré une partie de son discours à Jafar Panahi.

Lundi, dans la soirée, les réactions suite à l'annonce de sa condamnation ne se sont donc pas fait attendre. Bernard-Henri Lévy a ainsi expliqué que Téhéran venait «d'inventer le délit de synopsis» et avait «déclaré la guerre à ses artistes et à sa société civile toute entière». «Il faut trouver le moyen de faire entendre raison à ce régime devenu fou», a affirmé le philosophe, appelant à la mobilisation de «la communauté des cinéastes, du festival de Cannes et du ministre de la Culture». Thierry Frémaux, délégué général du Festival de Cannes, a de son côté annoncé qu'il allait rapidement mettre en place un comité de soutien.

Les intellectuels français réagissent

Le ministre de la Culture français, Frédéric Mitterrand, a exprimé son indignation, qualifiant la condamnation de Jafar Panahi de "pseudo-jugement". Pour le philosophe Bernard-Henri Lévy, le réalisateur a été condamné "sur le soupçon d'avoir l'intention de réaliser un film sur le Mouvement vert (l'opposition lors de l'élection présidentielle en 2009). Son seul crime est d'avoir soutenu [Mir Hossein] Moussavi", le candidat de l'opposition, a-t-il indiqué à l'AFP.

De son côté, le délégué général du Festival de Cannes, Thierry Frémaux, a immédiatement appelé à agir vite, et cherchait à organiser rapidement un comité de soutien avec la Cinémathèque française et la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, présidée par le réalisateur Bertrand Tavernier.



Agé de 50 ans, Jafar Panahi, l'un des cinéastes de la «nouvelle vague» iranienne les plus connus à l'étranger, avait été arrêté le 1^{er} mars dernier à son domicile de Téhéran avec seize autres personnes, dont sa femme et sa fille.



INSOLITE

Allemagne : Une chienne met au monde 17 chiots

En Allemagne, une chienne a mis au monde une portée de 17 chiots. Cet événement a complètement bouleversé le quotidien des propriétaires.

La chienne, de race Rhodesian Ridgeback, a donné naissance, le 28 septembre dernier, à 17 chiots en une seule portée. La propriétaire Ramona Wegemann doit à présent faire face à ces nouveaux arrivants inattendus. S'occuper de tous ces chiots n'est pas de tout repos. Associated Press explique même qu'elle a dû arrêter de travailler pour s'occuper d'eux. Elle a donc mis entre parenthèses son travail de psychiatre indépendant pour animaux pour se consacrer à ses propres compagnons.

Son mari également doit lui porter secours. Il prend des vacances aussi souvent que possible. La tâche la plus difficile selon elle, c'est de les nourrir. Bien que l'accouchement se soit bien passé, la mère ne peut pas encore les allaiter tous. Ils sont donc nourris au biberon en attendant. Le problème qui se pose, c'est qu'entre le moment où la mère Rhodesian Ridgeback a nourri le premier, et le moment où elle donne à boire au der-



nier, le premier commence à avoir faim.

Les chiots, étant d'une race africaine, le couple leur a tous donné des noms avec une résonance africaine. Cette portée est composée de huit femelles et neuf mâles. Le couple recherche activement des foyers chaleureux avec des enfants pour accueillir ces chiots.

Horaires des prières		
Annaba	Alger	Tlemcen
Fadjr : 5h53	Fadjr : 6h11	Fadjr : 6h26
Dohr : 12h23	Dohr : 12h42	Dohr : 13h01
Asr : 14h53	Asr : 15h14	Asr : 15h36
Maghreb : 17h13	Maghreb : 17h32	Maghreb : 17h55
Icha : 18h41	Icha : 19h00	Icha : 19h21

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

07.77.10.49.42
05.50.18.37.57

ENERGIES RENOUVELABLES

Les lauréats de la meilleure publication scientifique récompensés

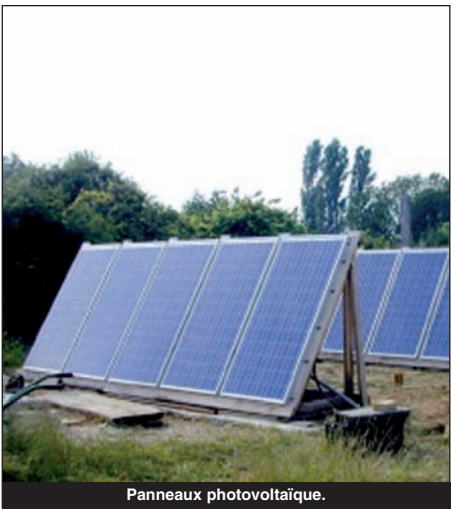
Les prix décernés interviennent dans le cadre de la célébration de la traditionnelle journée du Solstice d'hiver (21 décembre) date qui marque la journée la plus courte de l'année.

PAR INES AMROUDE

Les lauréats de la meilleure publication scientifique en énergies renouvelables et hydrogène de l'année 2010 ont été récompensés hier à Alger par le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER), rapporte l'APS .

Les prix décernés interviennent dans le cadre de la célébration de la traditionnelle journée du Solstice d'hiver (21 décembre) date qui marque la journée la plus courte de l'année.

Ainsi, le Dr Mellit Abed, de l'université de Jijel, s'est vu attribuer le prix de la meilleure publication du Solstice d'hiver de l'année 2010 pour ses travaux sur l'optimisation et le contrôle des systèmes photovoltaïques. Le prix de la meilleure réalisation est revenu, quant à lui, au Dr Noureddine Moummi, de l'université de Biskra, qui a réussi à mettre au point un dispositif utilisant les énergies



Panneaux photovoltaïque.

renouvelables dans le domaine de la climatisation. De son côté, le Dr Fatma Zohra, de l'université d'Oran, s'est adjugé le prix d'encouragement pour avoir réalisé des études expérimentales sur les énergies photovoltaïques, alors que le prix honorifique de l'année 2010 a été décerné au Pr Belkacem Draoui, de l'université de Béchar. D'autre part, un prix d'encouragement a été attribué à l'équipe qui travaille sur le projet relatif à l'efficacité énergétique et

l'utilisation de l'énergie solaire dans le secteur du bâtiment. Des chercheurs admis à la retraite ont été, pour leur part, honorés en reconnaissance de leurs travaux et contributions au développement des énergies renouvelables.

Maïouf Belhamel, directeur du CDER, a souligné à cette occasion, que la prise en charge de l'évaluation scientifique est "délicate" et exige une "attention tout à fait particulière". Cette évaluation conditionne, dans une très large mesure, a-t-il expliqué, "la qualité, le sérieux et la crédibilité". Au sujet des prix décernés, il a indiqué que ces récompenses sont attribuées chaque année pour "encourager les contributions scientifiques et technologiques les plus remarquables en énergies renouvelables sous toutes leurs formes". Le directeur de la valorisation au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Labeled Seifeddine, a annoncé le lancement, à partir de l'année prochaine, d'un concours sur le produit le plus valorisant pour encourager l'innovation dans le domaine de la recherche scientifique. "Il s'agit d'établir des passerelles entre les produits de la recherche et la sphère socio-économique pour rétablir la relation de confiance qui doit exister entre le monde académique et le secteur industriel", a-t-il souligné.

I. A.

AMMAL (BOUMERDÈS)

L'ANP capture un terroriste

PAR TAHAR OUNAS

Un terroriste a été capturé dans la matinée d'avant-hier au terme d'un violent accrochage qui a opposé un groupe armé à l'ANP qui ratissent depuis une vingtaine de jours les maquis d'Ammal à une trentaine de kilomètres au sud-est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, a-t-on appris de sources sécuritaires. Ce groupe terroriste qui serait composé de cinq individus, a été surpris par une patrouille pédestre de l'ANP dans les maquis de la localité d'Aït Dahmane qui jouxte les monts de Djerrah. Un échange de tirs s'en est produit et a duré plus d'une trentaine de minutes. Là les militaires ont réussi à blesser un des acolytes de Droukdel, obligeant les autres éléments du groupe à battre en retraite devant leurs tirs nourris. Ce qui a contraint les sbires de l'ex-GSPC à prendre la fuite.

Une Kalachnikov a été récupérée sur le terroriste capturé. Selon nos sources, cette capture sera d'un apport important d'autant que le terroriste sera interrogé et passera aux aveux qui seront utilisés par les services de sécurité pour acculer les autres terroristes affiliés, vraisemblablement, la katibet Al Arkam. D'autres sources non encore confirmées, précisent, par ailleurs, que le terroriste capturé active sous la bannière de Katibet Al Farouk qui sévit dans les maquis du sud-est de Boumerdès et une partie de Bouira notamment dans la région de Palestro (Lakhdaria). Au courant de la semaine dernière, les forces combinées de sécurité, avaient, rappelons-le, détruit plusieurs casemates contenant des vivres et des effets vestimentaires. Là aussi, des bombes de fabrication artisanale avaient été ainsi désamorçées par les artificiers de

l'ANP. Parallèlement à l'action des militaires dans cette région réputée être une zone de repli pour les acolytes du chef terroriste Abdelmalek Droukdel, alias Abou Moussâb Abdelouadoud, l'armée poursuit son opération dans les maquis de Mizrana et de Sidi-Ali Bounab. Notons que le brouillage du réseau de la téléphonie mobile pourrait durer jusqu'à la fin de l'année en cours. Par ailleurs, les forces de l'ANP ont anéanti, lundi dernier, deux dangereux terroristes dans une embuscade qui leur a été tendue aux limites frontalières des wilaya de Bouira et Bordj Bou-Arerridj, apprend-on encore.

T. O.

BLIDA

De 1 à 15 ans de prison pour la bande à « Nehla »

PAR MADANI HICHEM

Les membres de la bande à « Nehla » qui terrorisait les habitants de plusieurs quartiers de Ouled Yaïch, dans la périphérie de Blida, viennent d'être jugés par le tribunal criminel de Blida. Cette bande composée de sept membres, avec à sa tête le dénommé B. M. 29 ans, plus connu sous le sobriquet de Nahla qui a déjà à son actif 17 condamnation pour agression, association de malfaiteurs et autres. Les services de sécurité, tous corps confondus, ont fini par mettre la main sur ces malfaiteurs. La dernière agression de cette bande a été fatale à la bande et remonte au mois de juillet de l'année 2009, après qu'un citoyen ait été agressé et dépossédé de sa voiture sur le chemin communal 07 reliant ElAffroun à Hamr el Ain dans la wilaya de Tipaza. Non satisfaits de leur geste, ces malfaiteurs ont ramené la voiture vers Ouled Yaïch et plus précisément à la

cité «120 logements » où ils l'aspergèrent d'essence et y mirent le feu. Des citoyens alertèrent la Protection civile et la police mais les malfaiteurs s'en prirent à eux en leur lançant des cailloux. Un important cordon de sécurité fut alors établi et les 7 membres de la bande furent encerclés avant d'être arrêté alors qu'ils étaient armées de poignards, de barres de fer, d'épées et même d'un fusil harpon armé et prêt à être utilisé. Jugeant la gravité de leur geste, ils pénétrèrent dans des maisons et séquestrèrent les habitants, surtout des femmes et des enfants qui, terrorisés, se sont mis à crier et à appeler les secours. Lors du procès, les avocats des prévenus ont tenté de demander l'indulgence du tribunal, mais après la délibération, le principal inculpé, Nahla, fut condamné à 15 ans de prison ferme, quatre de ses complices à 5 ans de prison ferme et le reste de la bande à une année de prison ferme.

M. H.

Algérie-Côte d'Ivoire, l'un des meilleurs matchs de 2010

Le quart de finale de la Coupe d'Afrique CAN- 2010 de football entre les sélections algérienne et ivoirienne (3-2) disputé à Cabinda (Angola) a été sélectionné parmi les meilleurs matchs de l'année 2010 en Afrique.

Menés deux fois au score par les Eléphants de Côte d'Ivoire, les Verts avaient réussi à renverser la situation et décrocher leur billet pour les demi-finales, grâce à un 3e but de Hameur Bouazza, inscrit lors de la première prolongation.

Outre la rencontre Algérie-Côte d'Ivoire, neuf autres rencontres ont été sélectionnées pour le titre du meilleur match de l'année 2010, dont Centrafrique-Algérie (2-0) disputé à Bangui pour le compte des qualifications de

la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2012.

Parmi les autres matchs en lice, Angola-Mali (4-4) en ouverture de la CAN-2010 ou encore le quart de finale de la Coupe du Monde entre le Ghana et l'Uruguay (2-2)

Les matchs sélectionnés:

Angola - Mali	4-4
Algérie -Cote d'Ivoire	3-2
Afrique du Sud - Mexico	1-1
Afrique du Sud - France	2-1
Ghana - USA	2-1
Ghana - Uruguay	1-1
Centrafrique - Algérie	2-0
Niger - Egypte	1-0
CS Sfaxien - FUS Rabat	2-3
TP Mazembe - Internacional	2-0